



ALLER DE L'AVANT

COVID-19
Le Conseil
Départemental
reste
mobilisé

**Agir pour un Vaucluse
plus durable**



Sommaire



L'Actu

6
**COVID-19
Aller de
l'avant**



Aménagement

23
Mont Ventoux
Métamorphose
au sommet



THD

27
Un numéro d'appel
pour tout savoir sur
le Très Haut Débit



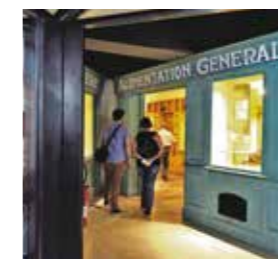
Grand format

28
**Agir pour un Vaucluse
plus durable**



Environnement

46
La famille des Espaces
Naturels Sensibles
s'agrandit



Musée

50
Le Musée d'Histoire de
Fontaine-de-Vaucluse
à trente ans



Saveurs

52
Berlingots de
Carpentras,
le triangle d'or



Sortir

57
Et si vous passiez
vos vacances...
en Vaucluse !



Michel Tamisier nous a quittés

Michel Tamisier, ancien maire de Cadenet et ancien conseiller général du canton de Cadenet de 1998 à 2015, nous a quittés le 23 avril dernier. Il laisse le souvenir d'un homme très investi dans la vie locale, d'une grande culture et d'une profonde humanité. Un élu très impliqué dans les dossiers qu'il gérait. Cet ancien directeur d'école et de collègue a toujours eu à cœur de faire rayonner la culture en Vaucluse. Un hommage lui a été rendu, le 29 mai, lors de l'assemblée plénière du Conseil départemental, au cours de laquelle une minute de silence a été observée.



84, le Mag du Département de Vaucluse - n°113 - Eté 2020
Hôtel du Département - Rue Viala - 84 909 Avignon cedex 9

Directeur de publication : Maurice Chabert
Directeur de la communication : Joël Rumello
Secrétariat de rédaction : Karine Gardiol
Rédaction : Christine Audouard, Valérie Brethenoux, Valérie Maire, Yves Michel, Nathalie Sanselme.
Ont contribué à ce numéro : Florence Antunes, Amélie Riberolle.
Photographies : Dominique Bottani, Régis Cintas-Flores, Arnold Jerocki, Patrick Urvoy, D.R. Illustrations : S. Defer
Montage : Sandrine Castel. Retouche chromatique et impression : Chirripo.
Dépôt légal : juin 2020 - ISSN 2490-8339 - Tirage 250 000 ex.
Direction de la communication : dircom@vaucluse.fr - © 04 90 16 11 16



Par souci de préserver l'environnement et de réaliser des économies, le Conseil départemental de Vaucluse a fait le choix d'imprimer 84 Le Mag sur du papier 100% recyclé.





COVID-19

Les jours d'après

Après avoir traversé une crise sanitaire sans précédent, nous sommes entrés depuis quelques semaines dans une phase de déconfinement. Le virus COVID-19 circule encore, la menace n'est pas écartée et nous apprenons à vivre en composant avec ce risque mais il est temps de tirer les premières leçons de cette crise. Durant la période de confinement, les bâtiments du Conseil départemental de Vaucluse sont restés fermés au public mais les agents de la collectivité étaient pour une large part au travail, pour garantir la continuité du service public aux Vauclusiennes et aux Vauclusiens. Presque deux mois durant, au moment du déconfinement et aujourd'hui encore, trois mots nous ont guidé dans cette tempête : **protéger, soutenir et accompagner.**

En effet, en organisant nos actions en matière de solidarité, nous avons fait en sorte que personne ne soit laissé de côté, en particulier les plus fragiles d'entre nous. Ainsi, toutes les mesures ont été prises pour assurer la protection maternelle et infantile, celle des mineurs en danger ou des adultes vulnérables ou encore la protection des personnes âgées ou handicapées. Dans le même esprit de responsabilité, nous avons également assuré le versement du Revenu de Solidarité Active afin de ne pas ajouter au risque sanitaire une difficulté financière insurmontable pour les Vauclusiens qui bénéficient du RSA. **Dans le même temps, le Conseil départemental de Vaucluse s'est mobilisé pour soutenir toutes celles et ceux qui participent au dynamisme de notre territoire.** Nous avons ainsi fait un geste envers les associations, notamment culturelles et sportives, en leur versant au plus tôt l'intégralité des subventions qui étaient prévues pour l'année 2020, soit six millions d'euros, afin de les soutenir dans leurs actions en Vaucluse. Dans le même temps, en continuant d'assurer le paiement des factures et le traitement des marchés publics, nous avons soutenu l'activité des entreprises sur notre territoire.

Enfin, dans une situation incertaine, nous avons anticipé la sortie de crise en préparant les mesures d'accompagnement. Car l'important, après une crise de cette ampleur, c'est d'aller de l'avant. Ainsi, après avoir accompagné les collégiens pendant le confinement à travers le prêt de tablettes ou l'accueil des enfants de soignants au sein des établissements, nous avons travaillé avec responsabilité à la réouverture des 41 collèges publics que compte notre département. La rentrée s'est effectuée le 18 mai dans le respect des consignes sanitaires et nos collégiens ont pu retrouver le chemin de leur établissement.

Accompagner la reprise, c'est également accompagner le monde économique, fortement fragilisé pendant le confinement. C'est pourquoi le Conseil départemental de Vaucluse a débloqué une enveloppe de 1,8 million d'euros pour participer au fonds COVID Résistance mis en place par la Région Sud. Cette somme s'ajoute à l'effort d'investissement que nous réalisons pour soutenir l'activité des entreprises dans notre département. En Vaucluse, une grande partie de l'activité économique est liée au tourisme. Ce secteur, très sensible au risque, se trouve particulièrement fragilisé et **nous nous sommes donc mobilisés pour accompagner cette filière, notamment à travers des « Chèques tourisme »** d'un montant de 500 euros, offerts à ceux, caissiers, livreurs, qui étaient en « seconde ligne » de la lutte contre le virus et ont permis que la vie continue malgré tout. Des chèques, c'est important, qui ne peuvent être utilisés que dans la région.

En consacrant une enveloppe d'un million d'euros à ce dispositif, nous agissons pour accompagner la reprise économique et l'emploi dans tous les secteurs liés au tourisme. Les soignants, qui ont été pour leur part en première ligne du combat contre le virus et auxquels on ne rendra jamais assez hommage, bénéficient d'un autre dispositif comparable. Dans un département rural comme le Vaucluse, le monde agricole a inévitablement été impacté par la crise sanitaire. La suspension de la plupart des marchés et le contrôle des déplacements ont nécessairement réduit l'activité des producteurs et des agriculteurs. **Cependant, l'un des enseignements de cette crise est la prise de conscience de nombre de nos concitoyens qui se tournent de plus en plus vers le « consommer local ».** Cette tendance s'inscrit dans la politique de promotion des circuits courts que mène le Département de Vaucluse depuis le début du mandat et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Allons de l'avant ! Voilà le message que nous voulons porter aujourd'hui. Nous avons traversé ensemble une épreuve difficile, qui a néanmoins permis de mettre en lumière les forces de notre territoire et les formidables élans de solidarité dont nous sommes capables. Je suis convaincu que nous sortons de cette crise plus unis que jamais et avec une conscience accrue du monde qui nous entoure.

Maurice CHABERT

Président du Conseil départemental de Vaucluse



ALLER DE L'AVANT

Depuis le début de la crise sanitaire du COVID-19, le Conseil départemental de Vaucluse assume pleinement ses missions de protection, en particulier des plus fragiles. A l'heure où la vie et les activités doivent reprendre, il veut être également un des moteurs du redémarrage de l'ensemble du territoire.

La crise sanitaire n'est pas encore derrière nous, la crise économique se profile déjà... Jamais dans notre histoire récente, nous n'avons eu à affronter une aussi grande épreuve que la pandémie du COVID-19. Une épreuve qui a conduit tout un pays à se confiner de manière drastique pendant près de deux mois, qui l'oblige maintenant à s'adapter à de nouvelles règles de protection et de distanciation physique pour une durée inconnue, et dont les conséquences en matière d'emplois et d'activité risquent d'être dévastatrices. Jamais non plus la nécessité d'un service public de proximité efficace n'a été aussi évidente, tant nous avançons depuis la mi-mars dans un monde inconnu et incertain.

« Personne n'était préparé au choc que représente cette pandémie, ce serait mentir que de dire le contraire, reconnaît **Maurice Chabert,**

Président du Conseil départemental de Vaucluse. Mais ce que je peux garantir, c'est que les agents du Conseil départemental de Vaucluse ont fait preuve d'une réactivité et d'un engagement exemplaires dès les premières heures du confinement. Ils ont su faire évoluer leurs missions et

prolongent leurs efforts aujourd'hui encore ». Dès le 17 mars, pour respecter les consignes gouvernementales, les bâtiments du Conseil départemental ont fermé leurs portes au public mais de très nombreux agents du Département ont assuré la continuité du service public, au sein des locaux dans le respect des gestes barrières ou bien en télétravail.

Pendant la période du confinement, de très nombreux agents du Département ont assuré la continuité du service public, au sein des locaux dans le respect des gestes barrières ou bien en télétravail

Les équipes des Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS) et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ont rapidement mis en place un accueil téléphonique afin de traiter les situations d'urgence. Un suivi régulier des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap isolées, bénéficiaires d'une allocation du Département, a également été assuré. Il s'agissait de vérifier qu'elles ne se trouvaient pas dépourvues d'aide pour accomplir les actes essentiels du

quotidien.

« En cas de risque avéré, nous avons recherché une solution avec la personne concernée, de préférence pour qu'elle puisse rester à domicile bien entendu », précise **Suzanne Bouchet, Vice-présidente du Conseil**

« Il est maintenant essentiel que la vie reprenne. Pas comme avant car il est important de se protéger, en portant un masque quand il le faut, en respectant les gestes barrières. Mais la vie doit reprendre car sinon, le remède aura été pire que le mal ».

Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse

départementale chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées. Dans le même temps, le Conseil départemental s'est organisé pour continuer d'assurer la protection des mineurs en situation de danger et des adultes vulnérables, un point particulièrement important en période de confinement. Les nourrissons en situation de vulnérabilité ont été pris en charge dès le début de la crise, en lien avec les maternités. Enfin, les consultations prénatales et post-accouchement ainsi que les continuités de vaccination se sont poursuivies dans les EDeS et même dans certains cas à domicile, dans des conditions de sécurité maximales. Un dispositif qui a permis de ne pas surcharger les médecins de ville et les hôpitaux.

Pendant la période du confinement toujours, le Conseil départemental a également commandé en grande quantité masques et gel hydro-alcoolique pour les établissements relevant de ses compétences de service public (notamment les établissements du secteur de l'enfance et les centres d'hébergement pour personnes handicapées) et a distribué des masques auprès des services d'aide à domicile et des services d'accompagnement à la vie sociale. Le Département a également proposé à 29 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes du secteur public de se voir remettre une tablette numérique. Les résidents ont ainsi pu maintenir un lien indispensable avec leur famille et leur entourage. *« De manière générale, tous les services du Conseil départemental sont restés actifs, qu'il s'agisse de la direction des routes qui a assuré la sécurisation du réseau départemental et préparé la reprise des chantiers au plus tôt, des collèges qui ont accueilli les enfants de soignants et d'aïdants ou encore des services informatiques qui ont permis aux agents de pratiquer le télétravail,* ajoute Maurice Chabert.

Des dons à la Banque alimentaire achetés chez les producteurs locaux

Pendant toute la période du confinement, le Conseil départemental de Vaucluse a apporté son aide à la Banque alimentaire 84 à hauteur de 5 000 € par semaine. Une aide qui a pris la forme de dons alimentaires en nature, redistribués aux plus précaires, et a également permis d'offrir des débouchés aux agriculteurs locaux. Dès la mi-mars, nombre d'entre eux se sont retrouvés privés de leurs circuits de distribution habituels (marchés en stand-by, cantines et restaurants fermés...) avec sur les bras des denrées périssables qui n'auraient pas attendu la fin du confinement. Très vite, une chaîne de solidarité s'est mise en place avec notamment la Chambre d'Agriculture, l'association Terre de Vrai et un réseau de producteurs déjà identifiés. Tous ont aidé les services du Conseil départemental à repérer les agriculteurs locaux les plus en difficulté, pour leur acheter leurs produits au prix du marché, en direct ou via la plateforme Agrilocal84, en privilégiant les fruits et légumes frais, sources de vitamines. La Banque alimentaire 84 a distribué des colis alimentaires à plus de 31 000 Vauclusiens en situation de précarité pendant la période du confinement (+ 30 %).



Le Conseil départemental a distribué des masques aux services d'aide à domicile et d'accompagnement à la vie sociale, permettant d'assurer des missions de proximité à destination des Vauclusiens.



Des consignes sanitaires strictes sont actuellement en vigueur dans les collèges, à commencer par le port du masque. Pour retrouver plus facilement leur groupe, les élèves de Clovis Hugues, à Cavaillon, portent une casquette de couleur correspondant à chaque classe.

« Il fallait que personne ne soit laissé au bord du chemin, au plus fort de la crise comme aujourd'hui, mais il s'agissait aussi de préparer activement l'après-confinement ». En lien avec ses partenaires, au premier rang desquels la Préfecture de Vaucluse et la Région Sud, le Conseil départemental de Vaucluse a œuvré à des mesures de relance de notre économie, très fortement impactée par la crise sanitaire, en ciblant plus particulièrement les petites et moyennes entreprises et le secteur du tourisme (lire également notre entretien avec Maurice Chabert sur les mesures prises par le Conseil départemental en pages 14 et 15). *« Les Vauclusiens, dans leur immense majorité, ont fait preuve pendant le confinement d'un grand sens des responsabilités,* reprend le Président du Conseil départemental. *Je sais qu'on peut compter sur eux pour permettre à notre économie de repartir. Ils doivent savoir en retour que le Département fait non seulement tout ce qui est en son pouvoir pour les protéger tant que la crise sanitaire durera mais également qu'il se tient à leurs côtés pour relever le défi immense qui se présente à nous. Il est maintenant essentiel que la vie reprenne. Pas comme avant, chacun le sait, et il est important de se protéger, en portant un masque quand il le faut, en respectant les gestes barrières... Mais la vie doit reprendre, je le répète, car sinon, le remède aura été pire que le mal »* ■



Corinne Testud-Robert

Vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'Insertion

« Le versement du RSA a été assuré »

« Pendant toute la période du confinement, le versement du Revenu de Solidarité Active a bien sûr été maintenu, en lien avec les services de la CAF et ceux de la Mutualité Sociale Agricole. Par ailleurs, grâce à la mobilisation des agents en télétravail, toutes les nouvelles demandes de RSA ont été traitées mais dans des délais un peu plus importants, en raison du contexte. Enfin, des aides supplémentaires ont été accordées aux foyers les plus en difficulté pour leur permettre de traverser cette épreuve »



Jean-Baptiste Blanc

Vice-président du Conseil départemental en charge des Finances

« *Nous sommes mieux préparés au choc que d'autres* »

« *La crise économique qui est devant nous aura des conséquences sur les finances d'une collectivité comme la nôtre, nous le savons. On peut redouter un « effet ciseaux » : nos recettes vont baisser et nos dépenses augmenter, en particulier le budget consacré au versement du RSA, et ce dans des proportions que nous ne connaissons pas encore. Le Département de Vaucluse est mieux préparé que d'autres au choc, parce que depuis 2015, notre gestion est particulièrement rigoureuse et que notre endettement est jusqu'à présent très limité. Le gouvernement a déjà décidé de suspendre le « pacte de Cahors », qui limite l'évolution des dépenses de fonctionnement des collectivités et constitue un cadre contraignant. On ne peut que s'en féliciter mais il est essentiel que, dans les prochains mois, des marges de manœuvre supplémentaires nous soient accordées. On sait bien que l'investissement public joue un vrai rôle d'amortisseur en cas de crise majeure* »



Toutes les subventions versées de manière anticipée

La quasi-totalité des subventions prévues pour l'année 2020 ont été versées aux associations de manière anticipée avant la mi-mai grâce à la mobilisation des services du Département et avec le concours de la paierie départementale. Une manière forte de soutenir le monde associatif, qui constitue un maillon essentiel de notre société, dans les champs du sport, du tourisme, de l'agriculture, de l'environnement et de la culture, comme en matière de social et de solidarité. « *Dans le domaine culturel, nous avons versé les subventions malgré l'inéluctable annulation des manifestations programmées, souligne Elisabeth Amoros, Vice-présidente du Conseil départemental en charge de la Culture et du Patrimoine. Le monde culturel et les grands festivals, tels le Festival d'Avignon et les Chorégies d'Orange, comme les plus modestes sur l'ensemble des communes, contribuent de manière significative à l'économie locale. Nous ne pouvons pas prendre le risque que ces structures soient menacées de disparition par la crise sanitaire* ».



Le Laboratoire Départemental d'Analyses prêt à réaliser des tests COVID-19

Pendant toute la période du confinement, le Laboratoire Départemental d'Analyses (LDA84), basé à Avignon, a poursuivi ses missions en matière d'hygiène alimentaire et de biologie vétérinaire. Face à l'urgence, il a adapté ses procédures et s'équipe afin de pouvoir réaliser les analyses de tests COVID-19 s'il est habilité par l'Agence Régionale de Santé. Le Département a ainsi décidé de doter le Laboratoire d'un appareil PCR, qui permet de déterminer s'il y a ou non infection par le virus. Par ailleurs, le LDA84 pourrait également réaliser des analyses sérologiques, qui consistent à rechercher dans le sang les anticorps prouvant que le système immunitaire du patient a déjà rencontré le virus. Pour l'ensemble de ces tests, le Laboratoire interviendrait post-prélèvements, uniquement sur la partie technique des analyses.



Les Espaces Départementaux des Solidarités à votre écoute

Les 15 Espaces Départementaux des Solidarités du Vaucluse, structures de proximité du Conseil départemental, regroupent les services départementaux de l'Action sociale, de la Protection Maternelle et Infantile et de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ils assurent également la prise en charge des seniors et des missions essentielles en matière de lutte contre la précarité et d'insertion. Pour toute question, liée ou non à la situation sanitaire, vous pouvez contacter le standard de l'EDeS le plus proche de chez vous (liste ci-dessous). Sachez par ailleurs que le Conseil départemental de Vaucluse reste, même après le confinement, tout particulièrement à l'écoute des personnes âgées dépendantes de 60 ans et plus et des personnes en situation de handicap. Les premières doivent se tourner vers l'accueil de leur EDeS et les secondes peuvent contacter la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) au **0 800 800 579**. En cas de risque avéré, des solutions d'urgence sont recherchées avec les personnes concernées ou leurs proches le cas échéant.

- EDeS Avignon-Est / Centre ville : 04 32 74 61 00
- EDeS Avignon-Ouest : 04 90 13 80 20
- EDeS Avignon-Sud : 04 90 81 49 40
- EDeS Montfavet : 04 32 40 43 00
- EDeS Carpentras Graille : 04 90 10 19 12
- EDeS Carpentras de Lassone : 04 90 63 95 00
- EDeS Sorgues : 04 90 39 58 44
- EDeS Bollène : 04 90 30 11 34
- EDeS Orange : 04 90 11 55 00
- EDeS Vaison-la-Romaine : 04 90 36 53 50
- EDeS Valréas : 04 90 35 34 00
- EDeS Cavillon : 04 90 06 48 70
- EDeS L'Isle-sur-la-Sorgue : 04 90 21 29 00
- EDeS Apt : 04 90 74 76 00
- EDeS Pertuis : 04 90 09 27 00



Des tablettes pour 320 collégiens

Pendant la période du confinement, l'outil numérique a pris une dimension particulière. Rester en lien avec les enseignants, poser des questions, suivre un cours en ligne ou tout simplement faire des recherches sur internet... La journée d'un collégien était - et souvent reste, car tous les collégiens ne sont pas retournés dans leur établissement - étroitement liée au digital et à la capacité de se connecter à internet. C'est pourquoi le Conseil départemental a prêté 320 tablettes numériques à des collégiens n'ayant pas d'équipement personnel, envoyées directement au domicile par la Poste. « Ce prêt a permis à 320 collégiens de travailler avec un matériel adapté, précise Dominique Santoni, Vice-présidente du Conseil départemental en charge des Collèges. Il s'agissait de lutter contre la fracture numérique en milieu scolaire et de ne pas pénaliser des élèves dont les familles n'ont pas toujours les moyens de s'équiper au plan informatique ».

Dès le 18 mai, les 41 collèges publics ont de nouveau accueilli les élèves de 6^e et de 5^e, comme au collège Clovis Hugues, à Cavaillon, qui a reçu la visite de Maurice Chabert, Président du Conseil départemental, accompagné notamment de Bertrand Gaume, Préfet de Vaucluse, de Dominique Santoni, Vice-présidente en charge des collèges, et de Christian Patoz, Directeur académique.

Retour au collège en toute sécurité

Un accueil maintenu pendant le confinement

Le Département a assuré, tout au long de cette période difficile, l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. En Vaucluse, ce sont dix collèges qui ont participé à cette permanence en semaine et le week-end (selon les besoins), ainsi que lors des vacances de printemps et ont accueilli les enfants des personnes amenées à se rendre à leur travail.

Grâce à la mobilisation des agents du Département, les 41 collèges publics du Vaucluse ont pu accueillir, dès le lundi 18 mai, les élèves de 6^e et de 5^e dans le respect du protocole sanitaire. Pour faciliter le retour en classe, le Conseil départemental a aussi adopté la gratuité de la demi-pension jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Dès le 18 mai, les collégiens de 6^e et 5^e ont pu, les premiers, retourner dans leur établissement et retrouver camarades de classe et professeurs, suivis début juin par les 4^e et les 3^e. Pour préparer activement la reprise graduelle des cours dans des conditions de sécurité optimales et conformément aux consignes du gouvernement, le Conseil départemental de Vaucluse, en charge des collèges, a réalisé un important travail préparatoire, en lien étroit avec l'Education Nationale.

« Dès le début du confinement, nous avons préparé la sortie de crise, ce qui s'est traduit par un état des lieux collège par collège, explique Dominique Santoni, Vice-Présidente du Conseil départemental de Vaucluse en charge des collèges. Il était hors de question de faire courir des risques aux collégiens, à leurs familles et aux personnels des collèges, toutes catégories confondues. Nous avons donc vérifié les superficies, pour respecter la règle des 4 m² dont doit disposer chaque élève. Nous avons recensé les points d'eau et les toilettes. Nous avons également déterminé, et c'est un point essentiel, combien d'agents du Département seraient mobilisables ».

Sens de circulation et cours alternés. Un protocole sanitaire a donc été mis en place au sein des collèges. Seuls sont désormais autorisés, dans une même salle, de petits

groupes d'élèves (15 maximum) afin d'éviter des classes surchargées et des couloirs bondés. Au-delà, les collégiens sont placés en télétravail ou viennent en cours par roulement. A noter qu'à présent, ce sont les professeurs qui se déplacent d'une salle à l'autre et non plus les élèves. Et en plus des sens de circulation dans les établissements, ce sont aussi les récréations qui sont alternées. Autres obligations : respecter un mètre de distance entre toute personne mais aussi porter un masque. L'Education Nationale fournit les masques aux élèves. Le Département, pour sa part, a équipé son personnel en masques et en gel hydro-alcoolique.

La forte mobilisation des personnels du Conseil départemental a permis également la remise en fonctionnement des demi-pensions dès le 18 mai.

« C'était une volonté forte à la fois du Président du Conseil départemental et du Directeur académique des services de l'Education nationale, ajoute Dominique Santoni. La réouverture des collèges obéit à des considérations pédagogiques, bien entendu, mais elle accompagne aussi le nécessaire redémarrage de l'activité économique et le besoin des familles, notamment pour les repas. Nous avons d'ailleurs décidé la gratuité de la demi-pension jusqu'à la fin de l'année scolaire » ■



Entretien

Maurice Chabert,

Président du Conseil départemental de Vaucluse

« Depuis le début de la crise, le Département œuvre pour le rebond économique »

Fallait-il lancer le déconfinement dès le 11 mai ?

Peu de gens contestent l'utilité du confinement, qui a eu le mérite de stopper largement la propagation du COVID-19. Nous serions mal placés pour nous en plaindre car il est fort probable que, sans cela, le Vaucluse aurait été beaucoup plus durement touché qu'il ne l'a été... Mais j'approuve tout autant la décision de lancer le déconfinement à partir du 11 mai parce que la récession est l'autre grande menace qui pèse sur nous. On voit bien que notre tissu économique a énormément souffert de la crise sanitaire. Les mesures d'urgence prises par l'Etat et les collectivités ont servi d'amortisseur mais un amortisseur, ça ne permet pas d'éviter le choc, ça en limite seulement les dégâts...

Vous pensez donc que la crise économique est inéluctable...

Nous savons que les prochains mois vont être très durs pour beaucoup d'entreprises, ce n'est pas une hypothèse, c'est une certitude. C'est pourquoi très vite, avec la Région Sud, nous avons annoncé des mesures de soutien direct aux entreprises et des mesures de relance de la consommation dans certains secteurs clés. Même avec les difficultés que nous connaissons, même avec les fortes contraintes imposées par la présence persistante du virus, la vie doit reprendre, l'économie doit repartir. A défaut, nous assisterons impuissants à la destruction de notre appareil productif et de centaines de milliers d'emplois. C'est le scénario catastrophe qu'il faut éviter à tout prix et les collectivités locales ont une responsabilité en la matière.

Annonce après annonce, on a pu avoir l'impression qu'en matière économique, c'est la Région Sud qui donne le tempo...

Oui, c'est parfaitement exact, c'est la Région Sud qui est à la manœuvre s'agissant des aides aux entreprises et de la relance économique. C'est tout à fait normal et c'est la même chose partout en France pour la bonne et simple raison que la loi NOTRe * a clairement défini les rôles de chacun. Pour faire simple, la Région s'occupe de l'économie et le Département

du social, de la solidarité. C'est le Département qui assume par exemple le versement du RSA aux bénéficiaires, avec un budget annuel d'environ 100 millions d'euros avant la crise. Ça, absolument personne ne le fera à notre place et, soyons lucides, le nombre d'allocataires, qui est déjà en hausse sur les dernières semaines, va encore augmenter de manière considérable. Nous avons pourtant répondu présent lorsque la Région Sud nous a demandé de rejoindre le fonds COVID-Résistance, en allant même au-delà de ce qui était attendu !

C'est-à-dire ?

La Région et la Banque des territoires nous ont demandé d'abonder ce fonds à hauteur de deux euros par habitant. Nous avons décidé d'y rajouter un euro de plus, en soutien aux contributions des intercommunalités dans le cadre de la solidarité territoriale. Notre participation totale est donc de 1,8 million d'euros. Nous prenons plus que notre part dans le pack régional qui s'inscrit dans le « Plan Marshall » d'urgence et de solidarité voulu par le Président Renaud Muselier. Le fonds COVID-Résistance se traduit par une aide directe, sous la forme d'un prêt sans intérêt et sans apport complémentaire, aux entreprises de la région de moins de 20 salariés qui rencontrent des difficultés de trésorerie ou qui ont besoin d'investir en raison de la crise sanitaire**. Ecoutez, l'objectif est simple, c'est de sauver ceux qui sont en danger et de leur donner les moyens de préparer l'avenir. Ce sont les deux clés du rebond économique, en Vaucluse comme ailleurs : la protection et l'investissement.

Il s'agissait souvent de réagir très vite pour répondre à l'urgence...

Exactement. Nous avons pris début avril la décision de verser au plus tôt six millions d'euros de subventions aux associations vauclusiennes dont les demandes étaient en cours d'instruction. Il s'agissait autant de leur permettre d'assurer leurs missions souvent essentielles que de payer leurs salariés et de préparer l'après-crise. Tous les festivals ont par exemple reçu leur subvention même s'ils ont été

annulés parce qu'on ne peut pas imaginer notre département sans ces rendez-vous qui sont de puissants moteurs pour l'économie locale et la fréquentation touristique. A travers notre agence Vaucluse Provence Attractivité, nous avons aussi investi de manière forte dans une campagne de promotion d'une ampleur inédite à l'échelle nationale (lire notre article en pages 18 et 19) pour sauver la saison touristique, car le tourisme en Vaucluse, c'est d'habitude 1,3 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel. Et bien sûr, nous avons relancé dès que cela a été possible les chantiers d'aménagement programmés, ce qui était crucial pour les entreprises du BTP.

Le Département de Vaucluse maintient-il ses investissements au niveau annoncé malgré la crise ?

Oui, notre budget 2020 prévoit un niveau d'investissement très important, d'environ 100 millions d'euros, et nous travaillons d'arrache-pied pour que ces investissements soient réalisés au maximum. Nous avons adressé à la Préfecture une liste de chantiers prioritaires, dont certains ont été lancés ou relancés avant même la fin du confinement, comme celui des travaux d'aménagement en cours au sommet du Ventoux (lire en pages 22 à 26). Depuis quelques semaines, nos travaux reprennent, qu'il s'agisse d'aménagements routiers ou de bâtiments. Et croyez-moi, les entreprises du BTP ont apprécié notre réactivité et sont soulagées de pouvoir compter sur la commande publique parce que pour le reste, elles ne savent pas de quoi l'avenir sera fait. Aujourd'hui, collectivement, nous avons un défi immense à relever et l'action du Conseil départemental trouve son sens non seulement dans la protection des plus fragiles mais aussi dans les effets leviers considérables que peuvent produire ses investissements directs et indirects ■

* La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), promulguée en 2015, a redéfini les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale et a supprimé la compétence générale du Conseil départemental.

** Les demandes doivent être adressées à l'adresse suivante : <https://tpe.initiative-sud.com/>

CONSOMMEZ
VAUCLUSE !

Le Département affiche son soutien à ses agriculteurs

Le Département n'a pas attendu la crise sanitaire pour aider les agriculteurs et promouvoir les produits locaux. Un soutien qu'il réaffirme à travers une campagne de communication au bon goût du terroir.

Pour nombre d'entre nous, c'est déjà une évidence : privilégier par ses actes d'achat les produits locaux, c'est défendre une agriculture saine et de proximité. C'est permettre aux agriculteurs et aux éleveurs de notre territoire de vivre de leur travail. C'est enfin éviter de consommer des fruits, des légumes ou de la viande qui arrivent par cargos de l'autre bout de la terre... Une conviction de plus en plus partagée car la crise sanitaire aura aussi été un moment de prise de conscience collective. Ramenés à des besoins essentiels, confrontés aux limites de la mondialisation

qui nous éloigne chaque jour de l'autonomie alimentaire, 80% des Français déclarent dans un sondage réalisé en mai par l'institut OpinionWay vouloir privilégier désormais une consommation locale et responsable, avec comme critère la traçabilité des produits. On ne peut que s'en réjouir mais comme les meilleures intentions ne se transforment pas toujours en bons réflexes, les piqûres de rappel ne sont pas inutiles.

C'est la raison pour laquelle le Conseil départemental – qui a été contraint d'annuler Terroirs en fête, sa grande manifestation annuelle dédiée aux produits locaux – a lancé ce mois-ci une campagne baptisée « Consommez Vaucluse ». Avec un slogan simple : « *C'est bon pour l'emploi, c'est bon pour l'environnement, c'est bon pour nos agriculteurs* ». Un message susceptible de porter plus qu'ailleurs car, dans notre département, l'activité agricole et viticole est importante et variée et rassemble près de 6 000 exploitations. Une filière créatrice d'emplois, à la fois pour l'agriculture proprement dite en employant directement et indirectement près de 39 000 personnes mais aussi pour l'agroalimentaire qui conditionne, valorise et transforme notamment fruits et légumes. « *Nous menons toute l'année des actions fortes pour aider et accompagner le monde agricole, dont on connaît les difficultés* », souligne **Christian Mounier, Vice-président du Conseil départemental chargé de l'Agriculture et de l'Irrigation**. Et de citer les différentes actions mises en place ou soutenues par le Conseil départemental : promotion des circuits courts via la plateforme Agrilocal84.fr, soutien à l'installation de jeunes agriculteurs avec le programme "Graines d'Avenir" aide au développement du pastoralisme, etc (lire également notre dossier en pages 40 à 43).

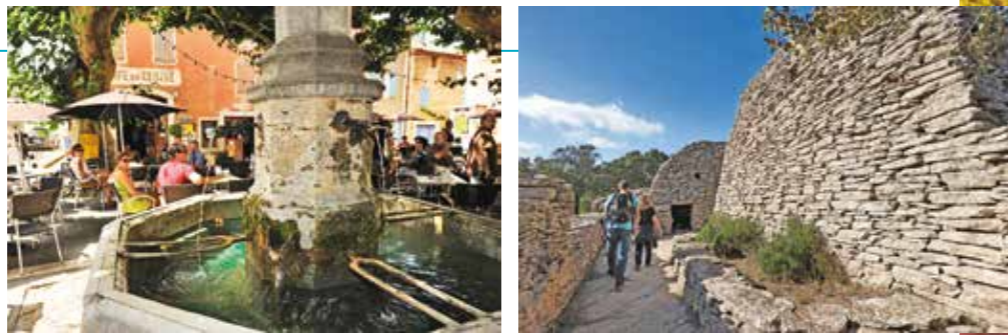
« *En faisant la promotion du « Consommer Vaucluse », nous nous adressons directement au dernier maillon de la chaîne, c'est-à-dire le consommateur, en lui disant qu'il peut aider*

concrètement son territoire et au final s'aider lui-même en adoptant de nouvelles habitudes d'achat, aussi bonnes pour la santé que pour l'emploi ou l'environnement, ajoute Christian Mounier. *Il peut le faire de bien des manières puisque les points de ventes directs se sont multipliés ces dernières années et que les agriculteurs ont innové pendant toute la crise sanitaire, en lançant des drive fermiers ou de la livraison à domicile* ». Même au supermarché, et peut-être surtout au supermarché, vous pouvez adopter les bons réflexes en regardant tout simplement la provenance du produit que vous comptez acheter. C'est tellement simple... que l'on n'y pense pas toujours ! C'est pourtant un petit geste qui a de grands effets ■

Une campagne de grande envergure

Cette campagne de communication de grande envergure, qui vous incite à consommer des produits locaux, s'affiche en juin et en juillet à travers tout le département, sur 262 panneaux de toutes dimensions et en particulier des 4X3. Elle est complétée par une série de courts reportages consacrés à des producteurs locaux réalisés par les équipes du Conseil départemental, à retrouver dès à présent sur la page Facebook du Département ([departementvaucluse](https://www.facebook.com/departementvaucluse)) et son compte instagram ([departementdevaucluse](https://www.instagram.com/departementdevaucluse)). Car connaître les hommes et les femmes qui « travaillent » notre terroir, donne envie de les aider en achetant leurs productions. C'est la recette du #TousGagnantsenVaucluse !





Contribuons à sauver la filière **tourisme** !

Pour aider les professionnels touchés de plein fouet par la crise sanitaire, le Département s'est associé au Comité Régional du Tourisme et à la Région Sud. Ensemble, ils défendent au plan national le Sud et les couleurs du Vaucluse. Objectif affiché : séduire les touristes français, qui dépasseront cet été les 90% de la clientèle.

Chaque année, le Vaucluse accueille quatre millions de visiteurs, pour un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros. C'est dire l'importance dans l'économie locale de cette filière que le confinement a mise à l'arrêt. La relance de l'activité à court terme est un enjeu majeur quand on connaît l'importance de la saison estivale, qui concentre habituellement 46% des 22 millions de nuitées annuelles. Pour éviter le crash, le Vaucluse s'affiche en grand grâce à une campagne publicitaire préparée par le Conseil départemental, à travers son agence Vaucluse Provence Attractivité (VPA, qui regroupe toutes les inter-communalités), avec le Comité Régional du Tourisme et la Région Sud.

Cette promotion sans précédent fédère une douzaine de partenaires de la région. Elle s'appuie sur une campagne baptisée « On a tous besoin du Sud », qui représente deux millions d'euros d'achat d'espaces publicitaires. C'est un budget record pour une communication en France sur notre destination. La campagne se traduira par près de 3 000 spots TV diffusés sur la plupart des chaînes nationales (spot comportant plusieurs vues du Vaucluse), 1 500 affiches en milieu urbain, 1 200 dans les TER en région, des dizaines de publicités sur les médias régionaux (presse quotidienne régionale, médias digitaux, radio...) 70% du budget ont été activés

sur le mois de juin et les 30% restants le seront fin août pour stimuler aussi l'arrière-saison. Toutes les publicités renvoient vers le site de campagne www.onatousbesoindu-sud.fr, créé pour l'occasion.

Au plan départemental, cette campagne est déclinée à travers le slogan, « On a tous besoin de couleurs », vantant la lumière particulière et les beautés variées des paysages vauclusiens, qu'ils soient naturels ou urbains. Trois ambiances différentes ont été choisies, faisant la part belle aux trois grandes marques touristiques défendues prioritairement par l'agence départementale Vaucluse Provence Attractivité : le tourisme patrimonial *via* Avignon, son pont et le Palais des papes, le Luberon à travers les Ogres de Roussillon et enfin le Ventoux conjugué à la convivialité du tourisme oeno-touristique. Les trois visuels vauclusiens sont plus particulièrement visibles sur les réseaux des villes de Lyon, Montpellier, Grenoble et Annecy, désignées comme prioritaires pour attirer une clientèle française de proximité. Une partie de cette campagne se fera également au sein même de la région Sud. Car après tout, un Marseillais peut être séduit par le tourisme patrimonial en Vaucluse, un Alpin par un circuit oeno-touristique dans la vallée du Rhône et un Niçois par les paysages du Luberon ■

« Chéquiers vacances » Un coup de pouce bienvenu

Le Conseil départemental participe au dispositif « Chéquiers vacances », lancé par la Région Sud. Cette opération permet d'offrir des chèques vacances d'un montant de 500 euros à des salariés domiciliés dans la région, ayant travaillé directement au contact du public pendant le confinement, ceux qui étaient en « seconde ligne », comme les caissiers ou les livreurs. Seule condition : le coefficient familial ne doit pas dépasser 700 euros. La participation du Département à ce dispositif s'élève à un million d'euros. D'autres publics qui se sont mobilisés au plus fort de la crise ou continuent de le faire pourraient en bénéficier. Ces chèquiers, offerts sous forme dématérialisée, pourront être utilisés, en une fois ou en plusieurs fois, uniquement pour des prestations d'hébergement, de restauration et de loisirs en région Sud, ce qui représente un vrai coup de pouce à la filière. Ils ne sont utilisables qu'auprès des professionnels inscrits au réseau de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV).



Pierre Gonzalvez

Vice-président du Conseil départemental en charge du Tourisme et Vice-président de Vaucluse Provence Attractivité

« Le Conseil départemental, à travers son agence de promotion touristique, Vaucluse Provence Attractivité, travaille depuis le début de la crise à un ambitieux plan de soutien à ce secteur stratégique. Ce plan se traduit par une série d'initiatives visant à promouvoir fortement la « destination Vaucluse ». Une façon de relancer la demande et de soutenir les professionnels de ce secteur durement touché par la crise sanitaire. C'est tout le sens de la campagne régionale que nous avons déclinée au plan départemental en mettant en valeur nos paysages, nos terroirs et notre patrimoine. Le tout à travers un slogan « On a tous besoin de couleurs » que l'on retrouvera dans toute la France et aussi dans les départements voisins »

L'élan de solidarité des Vauclusiens

Certains ont cousu des blouses pour les soignants ou des masques pour leurs voisins, d'autres ont fabriqué des ordinateurs pour les élèves qui en manquaient ou offert des bouteilles d'oxygène aux résidents des EHPAD. Dans l'épreuve du confinement, de nombreux Vauclusiens ont aidé leur prochain à surmonter la crise.

Anxiogène pour la plupart d'entre nous, paralysante parfois, la période du confinement a aussi été marquée en Vaucluse par de très nombreuses initiatives solidaires, qu'il est impossible de recenser ici dans leur totalité. En voici quelques exemples, à travers lesquels nous saluons tous ceux qui ont donné de leur temps et de leur créativité pour aider les autres. Ainsi, de nombreuses petites mains ont fabriqué des masques en tissu lavable, et parmi elles, Anne-Cécile Bossuet. Cette couturière du Pontet a confectionné plusieurs centaines de

masques et de blouses pour les EHPAD du Vaucluse ou les infirmières libérales. Dans cette grande chaîne de solidarité qui s'est construite sur notre territoire, les couturières ont pu compter sur la générosité de Vauclusiens qui ont fait don de tissus ou d'élastiques.

Gilberte Pérouse, présidente et fondatrice de l'association La Ruche, à Orange, est l'une de ces généreuses donatrices. Pendant cette période très particulière, solidarité a également rimé avec... imprimante 3D. Ainsi, le collectif Makers84 a réuni des

possesseurs d'imprimantes 3D pour fabriquer des visières destinées à ceux qui étaient en première ligne face au virus. En première ligne, ils l'ont été également. Et cela n'a pas empêché les pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours 84 de distribuer une partie de leur stock de gel hydro-alcoolique aux associations qui s'occupent des personnes démunies.

Les personnes les plus fragiles sont celles qui ont couru le plus de risques pendant cette crise. C'est en pensant à elles que les clubs de plongée du département ont fait un geste envers les pensionnaires des EHPAD en leur prêtant leur matériel d'oxygénation, et en particulier des bouteilles destinées aux personnes présentant des problèmes respiratoires. Mais toutes les personnes fragiles ne sont pas hébergées en établissement. Pour toutes celles qui sont restées à leur domicile, l'enjeu était de se ravitailler en aliments ou en médicaments en toute sécurité.

Elles ont pu compter sur un collectif de cyclistes baptisé Les coursiers solidaires en Vaucluse. Tout comme les personnes qui avaient besoin d'une oreille attentive ont pu se tourner vers le service d'écoute téléphonique

gratuit créé par Céline, Emilie, Laëtitia et Myriam, quatre thérapeutes vauclusiennes qui ont su répondre aux petites et grandes angoisses de nombreux Vauclusiens.

Un autre enjeu du confinement était de permettre aux élèves de continuer à suivre un enseignement à distance. **Cela nécessitait un équipement informatique que le FabLab de Grillon a fourni aux collégiens qui n'en disposaient pas, mais aussi de fabriquer des visières de protection.** Mais parfois, c'est d'un soutien pédagogique dont ils avaient besoin. Maria Gunamare, étudiante vauclusienne à Harvard, a lancé pour eux le site COVAIDE qui recrute des tuteurs bénévoles prêts à donner de leur temps pour aider les élèves en difficulté. Les activités sportives ou culturelles, enfin, ont aidé beaucoup de Vauclusiens à supporter le confinement. En proposant des ateliers en ligne, des associations comme l'Espérido ont modernisé et sans doute encouragé leur pratique ■

Retrouvez sur la page Facebook du Département des dizaines d'autres initiatives lancées pendant le confinement, qui se poursuivent aujourd'hui encore pour certaines.



Le FabLab de Grillon a fabriqué des visières de protection et a aussi assemblé des ordinateurs pour les collégiens qui n'en disposaient pas.



Anne-Cécile Bossuet a confectionné plusieurs centaines de masques destinés aux EHPAD et aux infirmières.



Le SDIS de Vaucluse a fait preuve de générosité en distribuant du gel hydro-alcoolique aux associations.



A l'initiative d'Alexandre Mouratille, les coursiers solidaires ont livré médicaments et nourriture.



Propreté des routes, risque incendie... N'en jetez plus !

Le Conseil départemental de Vaucluse va installer cet été, au bord de ses routes, des panneaux pointant du doigt les automobilistes qui jettent par la fenêtre leurs déchets ou leurs mégots, avec un slogan choc. Choc mais justifié car se débarrasser de ses débris (canettes, bouteilles plastiques) comme un gougnafier, ce n'est pas seulement prendre nos routes pour une poubelle, cela peut aussi mettre en danger les autres automobilistes. Ce petit geste que certains considèrent comme anodin a en réalité de lourdes conséquences. Plus de 400 tonnes de déchets sont ainsi ramassées par des équipes du Conseil départemental chaque année au bord du réseau routier départemental. Le jet d'un mégot de cigarette est plus irresponsable encore, surtout en période estivale. D'autant que le risque incendie a rarement été aussi élevé que cet été. Les 11 derniers mois ont été les plus chauds jamais enregistrés avec 1,8° supplémentaire par rapport à la normale. Compte-tenu du confinement, de nombreux travaux de prévention, notamment de débroussaillage, ont dû être différés. La vigilance est donc tout particulièrement de mise dans les prochains mois. Un feu sur deux étant la conséquence d'une imprudence, adoptez les bons

comportements : **ni feu ni barbecue aux abords des forêts, pas de cigarette en forêt et pas de mégot jeté par la fenêtre, pas de travaux sources d'étincelles les jours à risques et pas de combustible (bois, fuel, butane) jouxtant les maisons...** Et bien sûr, à la moindre alerte, il faut appeler les pompiers au 18 ou les urgences au 112.



Mont Ventoux Métamorphose au sommet

Avec ses 700 000 visiteurs par an, le sommet du Géant de Provence arrive à saturation. Le Conseil départemental a lancé fin avril des travaux destinés à sécuriser l'accès à tous (piétons, cyclistes, automobilistes) en protégeant cet environnement exceptionnel.

Touristes, cyclistes, amoureux des grands espaces mais aussi bergers, scientifiques, militaires... On se bouscule au sommet du Mont Ventoux, vers lequel convergent chaque année quelque 700 000 visiteurs ! Victime de son succès, le « Géant de Provence » est bel et bien arrivé à saturation. Ce constat a incité le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux (SMAEMV) puis le Conseil départemental de Vaucluse à engager, dès 2017, des études pré-opérationnelles portant sur un projet de réaménagement du sommet intégrant les enjeux environnementaux et paysagers du site, avec l'appui du cabinet paysagiste Alep. Objectifs : mieux organiser les flux des divers usagers, restaurer les milieux naturels alté-

rés par cette intense fréquentation mais aussi favoriser la découverte du patrimoine naturel et culturel du Ventoux. Financés à plus de 60% par le Conseil départemental de Vaucluse, ces travaux d'un montant total de 3 406 000€ ont pu débuter fin avril, dans le strict respect des règles qui s'imposent en période de crise sanitaire. Ils se poursuivront jusqu'au mois d'octobre puis s'interrompront en raison des conditions météorologiques. Ils reprendront au printemps 2021 et seront achevés à la Toussaint de la même année. Il y avait urgence car le Mont Ventoux est un espace naturel exceptionnel, dont la richesse et la diversité lui valent de multiples protections (arrêté de protection de biotope, site Natura 2000, réserve intégrale, réserve de

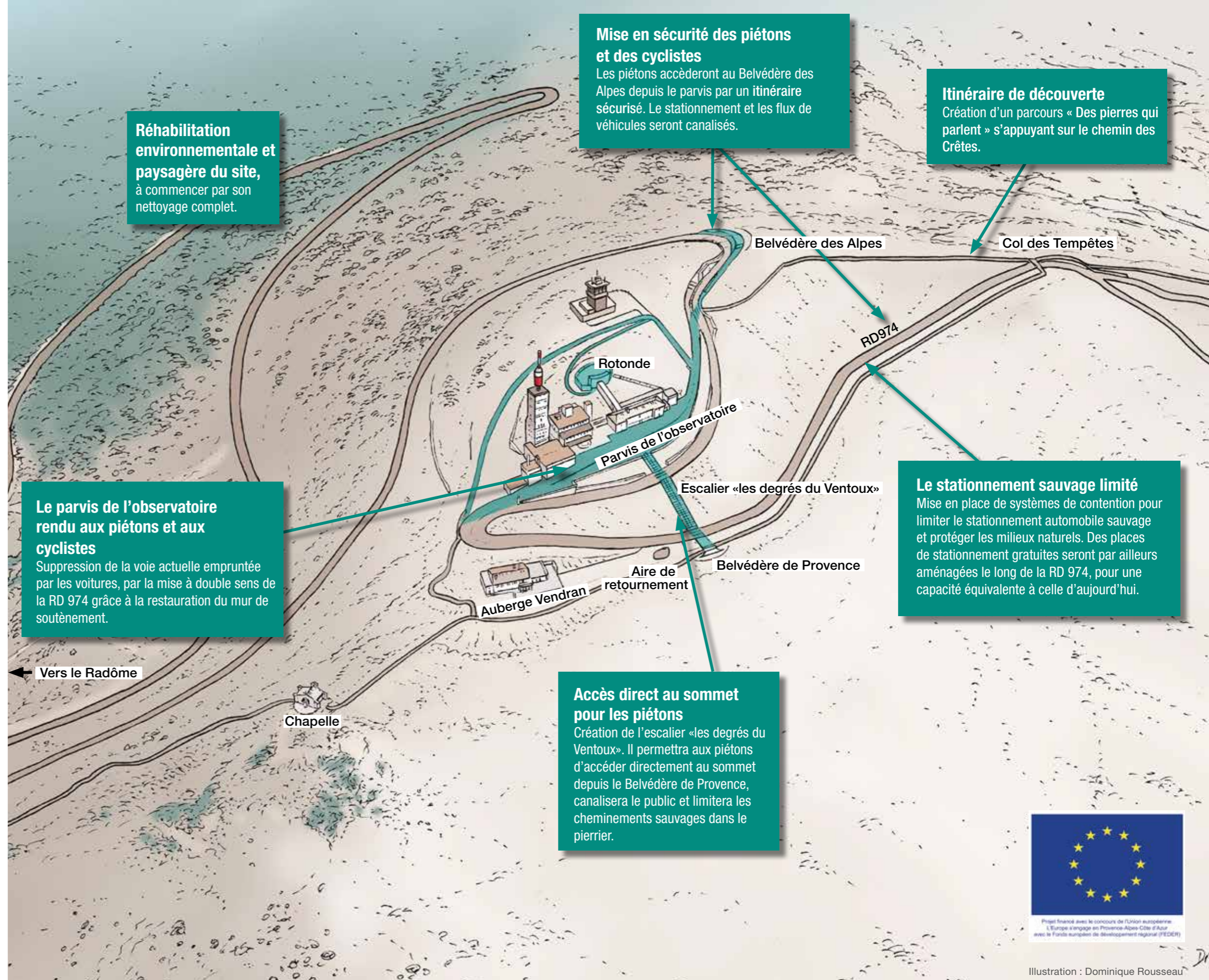
RD 901 : aménagements aux abords du passage à niveau

Renforcer la sécurité : c'est l'objectif des prochains aménagements que va réaliser le Département aux abords du passage à niveau n° 8, situé entre Châteauneuf-de-Gadagne et Le Thor. Classé passage à niveau préoccupant, ce franchissement est particulièrement accidentogène en raison notamment d'une vitesse excessive mais aussi de la configuration actuelle des accès de part et d'autre. Le projet de sécurisation, étudié en partenariat avec SNCF Réseau et bénéficiant d'une déclaration d'utilité publique, consiste en la création d'un giratoire sur la RD 901 pour mieux gérer les différents accès et ralentir la vitesse, la création d'une contre-allée pour desservir la déchetterie, et la reprise de la chaussée. Cet aménagement de la voirie permettra de supprimer le tourne-à-gauche actuel. Les travaux démarreront au cours du second semestre de cette année, pour une durée prévisionnelle de 8 mois. Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 2 100 000 €, financés par le Département, l'Etat et SNCF Réseau.



biosphère, inscription au titre des paysages). Son attrait est compréhensible vu la majesté des lieux mais la surfréquentation a des effets néfastes et pose également d'importants problèmes de sécurité. Le public divague le long de la route départementale ou coupe tout droit à travers les pierriers. Les abords des points hauts (chapelle Sainte-Croix, belvédères de Vendran et des Alpes...) sont sillonnés par des cheminements sauvages, tandis que, parallèlement, les publics les moins agiles - personnes âgées ou à mobilité réduite, familles...- peinent à se frayer un chemin jusqu'au parvis de l'observatoire. Qui plus est, le stationnement anarchique s'accompagne de flux piétons qui altèrent les milieux naturels (érosion des pierriers, piétinement de la flore montagnarde) et mettent en danger les visiteurs. Quant aux 120 000 cyclistes qui se lancent chaque année dans la mythique ascension du Ventoux - et représentent un cinquième du public fréquentant le sommet - les manoeuvres des voitures, les véhicules stationnés ainsi que les piétons, rendent leur progression sur les derniers mètres extrêmement difficile...

« Ces travaux visent d'abord à séparer au maximum les flux piétons et cyclistes des flux automobiles, tout en offrant des lieux de repos et de contemplation », souligne Thierry Lagneau, Vice-président du Conseil départemental, en charge des Travaux, de l'Aménagement et de la Sécurité. Plus concrètement, le parvis de l'observatoire sera désormais entièrement réservé aux piétons et aux cyclistes et l'accès aux voitures sera supprimé. Il bénéficiera aussi d'un nouveau revêtement, plus adapté aux contraintes météorologiques et à la qualité du site. Les automobilistes pourront bien entendu toujours passer d'un versant à l'autre via la route située en contrebas du parvis. Son mur de soutènement va être restauré dès cette année pour permettre la mise à double sens de la RD 974. Parallèlement, seront créés les « degrés du Ventoux », un escalier permettant aux piétons d'accéder directement au sommet depuis le Belvédère de Provence (à hauteur de l'auberge Vendran). Il limitera les cheminements sauvages dans le pierrier, aujourd'hui fortement endommagé. L'accès au Belvédère des Alpes (côté Nord) depuis le parvis, sera également sécurisé pour les piétons et les cyclistes. Enfin, sur l'ensemble de la partie sommitale, des systèmes de contention limiteront le stationnement sauvage et protégeront les milieux naturels aujourd'hui impactés. Des



Réhabilitation environnementale et paysagère du site, à commencer par son nettoyage complet.

Mise en sécurité des piétons et des cyclistes
Les piétons accéderont au Belvédère des Alpes depuis le parvis par un itinéraire sécurisé. Le stationnement et les flux de véhicules seront canalisés.

Itinéraire de découverte
Création d'un parcours « Des pierres qui parlent » s'appuyant sur le chemin des Crêtes.

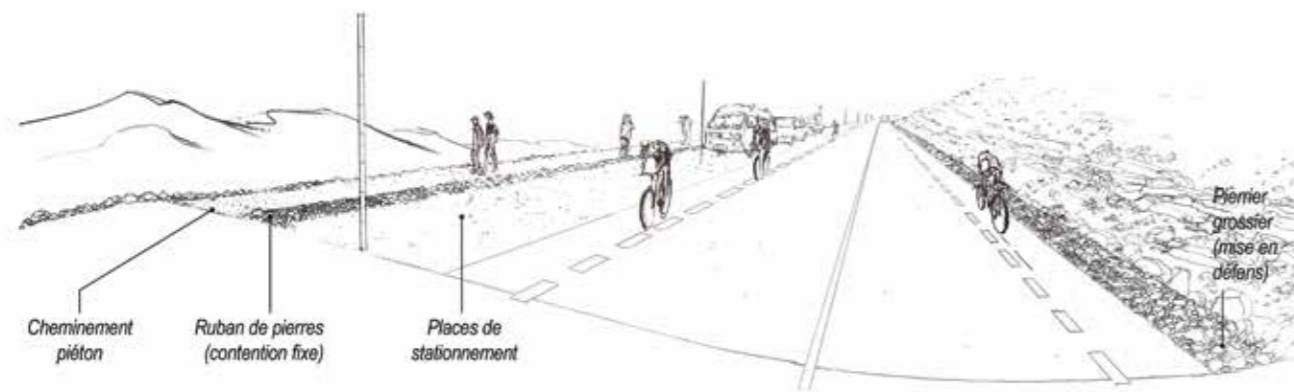
Le parvis de l'observatoire rendu aux piétons et aux cyclistes
Suppression de la voie actuelle empruntée par les voitures, par la mise à double sens de la RD 974 grâce à la restauration du mur de soutènement.

Le stationnement sauvage limité
Mise en place de systèmes de contention pour limiter le stationnement automobile sauvage et protéger les milieux naturels. Des places de stationnement gratuites seront par ailleurs aménagées le long de la RD 974, pour une capacité équivalente à celle d'aujourd'hui.

Accès direct au sommet pour les piétons
Création de l'escalier «les degrés du Ventoux». Il permettra aux piétons d'accéder directement au sommet depuis le Belvédère de Provence, canaliser le public et limiter les cheminements sauvages dans le pierrier.



Illustration : Dominique Rousseau



places de stationnement gratuites seront maintenues le long de la RD 974, permettant de maintenir des capacités équivalentes à celles d'aujourd'hui.

Restaurer les milieux naturels, redécouvrir le patrimoine. Autre grand objectif de ce projet, la restauration des milieux naturels, altérés par la fréquentation. Elle démarrera par un nettoyage complet du site avec retrait de tous les éléments exogènes (blocs bétons, poteaux, tuyaux, débris...), suivi de la restauration des pierriers (habitat d'intérêt communautaire au titre de la politique Natura 2000). La réhabilitation du sommet du Mont Ventoux sera également l'occasion de favoriser la découverte des patrimoines naturel et culturel du massif. A cet effet, une signalétique d'information ainsi que des supports et thèmes d'interprétation seront proposés *in situ* afin de renforcer la valorisation du site. Le parti pris retenu consiste à installer des panneaux ou chevalets les plus discrets possible, avec peu de messages écrits, complétés par un carnet de découverte du site, doté d'une version numérique. En quelques mots, des travaux de grande envergure pour permettre à tous - Vauclusiens et touristes du bout du monde - de découvrir ou redécouvrir ce site exceptionnel dans les meilleures conditions ■

Pendant les travaux, l'accès au sommet limité aux seuls piétons et cyclistes

Que les piétons et cyclistes se rassurent : tout au long de la durée des travaux, ils pourront toujours accéder au sommet du Mont Ventoux. Mais ils devront se montrer très vigilants entre le Col des Tempêtes et le Radôme car ils traverseront une zone de travaux. Par ailleurs, les cyclistes ne pourront pas effectuer de passage groupé sur le parvis de l'observatoire. Au sommet, la route (RD974) sera en revanche fermée pour tous les véhicules motorisés (voitures, motos, cars, bus et camping-cars) et ceci dans les deux sens, depuis le Col des Tempêtes côté sud et depuis le Radôme côté nord. Les automobilistes et les motards pourront rejoindre le Mont Serein (Ventoux nord) depuis Malaucène et le Chalet Reynard (Ventoux sud) depuis Bedoin et sont vivement invités à stationner leurs véhicules sur ces deux sites. Une obligation en ce qui concerne les cars, bus et camping-cars, pour lesquels le demi-tour sera techniquement impossible au Col des Tempêtes comme au Radôme.



Le Très Haut Débit

C'est simple comme un coup de fil

Interrompu par la crise sanitaire, le déploiement du réseau Très Haut Débit a repris. A l'horizon 2022, 100% de la zone publique sera raccordable soit plus de 120 000 foyers vauclusiens et 105 communes. Pour tout savoir, Vaucluse Numérique a lancé un service d'appel au 0 809 54 00 84.

Avec ses partenaires, le Conseil départemental s'est engagé à déployer un réseau Très Haut Débit sur 105 communes du Vaucluse, correspondant à la zone d'intervention publique, avant la fin 2022, soit avec 14 ans d'avance sur le calendrier initial », a tenu à souligner **Maurice Chabert, Président du Conseil départemental** lors de la présentation du second plan de déploiement du Très Haut Débit (THD). C'était en janvier, en présence de Renaud Muselier, Président de la Région Sud et de Bertrand Gaume, Préfet de Vaucluse. 103 zones d'activité, 260 sites prioritaires et plus de 65 000 foyers sont déjà raccordables au réseau. Ce qui fait du Vaucluse le territoire le plus avancé de la région avec plus de 50 % de couverture réalisés. Le lancement du second plan de déploiement a constitué une nouvelle accélération grâce à une mobilisation générale. Si les travaux ont dû être mis entre parenthèses au plus fort de la crise sanitaire, les opérations ont maintenant repris. « Au total, 170M€ auront été investis par le Conseil départemental, l'Etat, la Région, l'Union européenne, onze intercommunalités vauclusiennes et Vaucluse Numérique, délégataire de service public, a rappelé **Jean-Marie Roussin, Vice-président du Conseil départemental chargé du Numérique**. Nous avons bien vu depuis le début de la pandémie l'importance des outils numériques, qui permettent de conserver des liens, et nous sommes convaincus qu'il s'agit aussi d'un formidable accélérateur pour l'attractivité et le développement du Vaucluse ».

Accompagner et guider les usagers

Sur la zone publique, la société Vaucluse Numérique intervient en tant que délégataire du Conseil départemental de Vaucluse, pour la conception, la réalisation et l'exploitation du réseau en fibre optique, l'utilisateur restant totalement libre de choisir son opérateur. Elle répond également à toutes les



En présence du Préfet Bertrand Gaume, Renaud Muselier et Maurice Chabert, présidents de la Région Sud et du Conseil départemental de Vaucluse, ont participé en janvier à une présentation du déploiement.

questions concernant le déploiement du THD dans le département grâce à un service d'appel : 0 809 54 00 84 (service gratuit + prix d'appel). Ce numéro est actif du lundi au vendredi, de 8h30 à 20h, en lien avec le site www.vaucluse-numerique.fr, consultable à tout moment. L'occasion pour les Vauclusiens résidant en zone publique d'avoir des réponses concrètes : les téléconseillers sont ainsi en mesure d'indiquer si un domicile est déjà raccordable au réseau public ou bien à quelle date il le sera, ou encore de détailler les démarches à effectuer pour bénéficier d'une connexion THD. Les usagers habitant en zone d'intervention privée (46 communes) peuvent ainsi savoir précisément vers quel opérateur (Orange ou SFR), ils doivent se tourner en fonction de leur commune de résidence ■



Tél. 0 809 54 00 84 (service gratuit + prix d'appel). Pour en savoir plus sur le déploiement de la fibre optique en Vaucluse, consultez www.vaucluse.fr et www.vaucluse-numerique.fr



AGIR POUR UN VAUCLUSE PLUS DURABLE !

Face au réchauffement et aux menaces sur la biodiversité, le Département s'engage déjà, à travers toutes ses politiques publiques, pour la préservation de notre environnement. Il va encore accélérer dans les prochains mois par des actions concrètes, car la crise sanitaire ne doit pas faire oublier l'urgence climatique.

Mille scientifiques du monde entier ont rendu à l'automne dernier un bulletin de santé de la planète alarmant et déclaré dans la foulée « l'état d'urgence climatique ». C'était avant l'apparition du COVID-19 mais la crise sanitaire, aussi dramatique soit-elle, ne doit pas faire oublier leur constat, qui s'inscrit dans le temps long : hausse des températures moyennes et du niveau des océans, incendies géants qui aggravent encore les effets de la déforestation, effondrement de la biodiversité... Chaque année qui passe le confirme, le fond de l'air effraie. Mais le cri d'alarme de la communauté scientifique est aussi une invitation à réagir avant qu'il ne soit trop tard.

« Nous nous battons aujourd'hui contre une terrible pandémie mais la lutte contre le réchauffement climatique et la sauvegarde de la biodiversité restent d'immenses défis, estime Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse. Ici même, en Vaucluse, nous voyons bien que nous en subissons déjà les effets, avec la multiplication des épisodes caniculaires. Mais l'enjeu est global : nous devons tout faire pour éviter que la Terre ne devienne inhabitable d'ici quelques décennies... Et pour cela, même si nous combattons

aujourd'hui sur les fronts sanitaire et économique, il n'y a pas d'autre solution que d'engager dès aujourd'hui une transition. Pas sous la forme d'incantations ou de projets utopiques mais au contraire par des actes concrets, utiles. C'est une responsabilité qui incombe à chacun de nous, à son niveau, mais plus encore à des collectivités comme le Conseil départemental». Le Département a d'ailleurs adopté à l'automne dernier son nouvel Agenda 21, une « feuille de route » qui détaille 26 mesures en faveur de la protection de l'environnement et de la lutte contre la précarité, dont bon nombre sont déjà engagées. Si l'objectif est maintenant



Un nouvel Agenda 21 pour la période 2020-2021

Le Conseil départemental a adopté cet automne son nouvel Agenda 21, qui prend en compte les 17 objectifs de développement durable de l'ONU, feuille de route au plan mondial. Le Département de Vaucluse s'inscrit ainsi pleinement dans les grandes transitions écologiques, climatiques et sociétales en cours, et contribue aux objectifs nationaux visant 100 % d'accès aux droits fondamentaux pour la population, 40% de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2030 et la neutralité carbone en 2050. Pour connaître le détail des 26 actions de l'Agenda 21 du Conseil départemental, rendez-vous sur www.vaucluse.fr

d'accélérer, le Conseil départemental n'a pas attendu la multiplication des signaux d'alerte pour agir.

Plusieurs dispositifs existent déjà et visent directement à protéger ou restaurer les milieux naturels. Le Département poursuit notamment sa politique de labellisation et de gestion des Espaces Naturels Sensibles. Des sites remarquables pour leur biodiversité, qui abritent des espèces menacées comme la Garidelle fausse nigelle ou l'Aigle de Bonelli. Et aussi des écosystèmes susceptibles de stocker le CO2 atmosphérique. Quatre nouveaux ENS ont été labellisés ces derniers mois - à Goult, Mondragon, Mormoiron et Oppède -, ce qui porte leur nombre à 22. Au total, 1 700 hectares sont aujourd'hui protégés. Certains sont également aménagés afin que le public puisse les parcourir sans aucun dommage pour la faune et la flore (lire notre article en pages 46 à 49).

Les aménagements paysagers, en milieu urbain ou péri-urbain, ont aussi un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité. Le Conseil départemental encourage donc la plantation à travers le dispositif « 20 000 arbres en Vaucluse », qui consiste à fournir directement les végétaux aux communes et aux intercommunalités (voir ci-contre). En matière agricole, la politique du Département est entièrement tournée vers les pratiques durables, qu'il s'agisse d'accompagner les producteurs souhaitant se convertir à l'agro-écologie, de soutenir le pastoralisme ou encore de développer activement les circuits courts, à travers la création et l'animation d'AgriLocal84. Sur cette plateforme internet qui connaît un succès croissant (+ 30% de transactions en un an), les acheteurs de la restauration collective peuvent directement passer commande aux producteurs locaux (lire en pages 40 à 43). Autant d'initiatives directement liées à la protection de notre environnement mais qui ne résument pas l'ensemble des actions conduites par la collectivité, loin s'en faut.

L'impératif du développement durable traverse en réalité la totalité des politiques publiques du Conseil départemental. « On peut prendre l'exemple des collèges, dont le Département a la charge, souligne Maurice Chabert. C'est bien entendu l'Education nationale qui définit les programmes mais nous pouvons mener des actions civiques et nous avons choisi de mettre l'accent sur les questions environnementales. Nous avons lancé une grande campagne contre le gaspillage alimentaire dans les



restaurants scolaires, avec des résultats très encourageants. Et à la rentrée 2019, nous avons aussi initié dans nos collèges le dispositif CUBE.S, qui sensibilise les élèves à la nécessité de réduire notre consommation d'énergie ». Un message fort à l'heure où les scientifiques pointent du doigt notre consommation énergétique et appellent bien sûr à un remplacement des combustibles fossiles par des ressources renouvelables. Là encore, le Département répond présent puisque huit collèges du Vaucluse sont aujourd'hui équipés de panneaux photovoltaïques solaires qui produisent de l'énergie propre. Le collège de Sault est, quant à lui, doté d'une chaudière à bois.

Moins de papier avec les services dématérialisés

Le Conseil départemental soutient financièrement un millier d'associations en moyenne chaque année. Mis en place en 2019, Vaucluse Services est un nouveau portail en ligne qui accueille les demandes de subvention des associations, désormais entièrement dématérialisées. Ou quand le zéro papier rime avec simplification et rapidité d'instruction des dossiers... Prochaine étape, l'an prochain, avec la dématérialisation des dossiers de subvention adressés par les communes et les intercommunalités.



Planter 20 000 arbres en Vaucluse

Arbre de Judée, tilleul argenté, arbousier et forsythia... Avec le dispositif « 20 000 arbres en Vaucluse », qu'il finance entièrement, le Département met à disposition des communes et communautés de communes du territoire un large catalogue d'arbres et arbustes à planter, qui leur sont directement livrés, en nature. Lancée en 2010, notamment pour compenser l'abattage d'arbres touchés par certaines maladies (comme le chancre coloré du platane), cette opération initialement baptisée « 10 000 arbres en Vaucluse » a depuis évolué et a vu ses ambitions revues à la hausse. Elle connaît un grand succès et des campagnes de plantation ont eu lieu ces dernières années à L'Isle-sur-la-Sorgue, à Entrechaux, à Saint-Saturnin-lès-Avignon, à Morières-Lès-Avignon, à Cabrières-d'Avignon et le long de la véloroute Via Venaissia.



Dans la gestion du réseau routier départemental, qui compte 2 330 kilomètres, le Département se veut également exemplaire.

L'objectif « Zéro phyto » - autrement dit zéro pesticide - dans le traitement des abords est aujourd'hui pratiquement atteint. Mais il faut maintenant aller plus loin et, dès cette année, les équipes des routes ont mis en œuvre le « fauchage raisonné » : un mot compliqué pour un principe simple, qui consiste à retarder dans la saison la fauche de la végétation le long des départementales mais aussi à limiter la hauteur de coupe au strict nécessaire. Tout en assurant la sécurité des usagers de la route, on offre ainsi à la faune (mammifères, insectes) de meilleures chances de se développer. Dans le même esprit, des aménagements vont être réalisés dans le cadre d'un projet baptisé « trame turquoise ». Il consiste à prendre en compte et respecter les « corridors écologiques » naturels empruntés par la faune, en installant par exemple un « crapeauduc » à Mormoiron pour sauver les batraciens (lire en page 34). En matière de déplacements doux également, des efforts considérables sont accomplis : les trois véloroutes aménagées par le Département (ViaRhôna, Via Venaissia et véloroute du Calavon) sont de plus en plus empruntées au quotidien pour les trajets domicile-travail. Par ailleurs, le Département labellise les aires de covoiturage et participe à leur aménagement (lire nos articles en pages 36 et 37).

Enfin, et parce que le Département est aussi la collectivité de la solidarité, il n'oublie pas que le développement durable passe aussi par des actions ciblées auprès des publics les plus fragiles. Des

ateliers sont ainsi organisés au sein des Espaces Départementaux des Solidarités sur la thématique du « manger mieux », c'est-à-dire plus sain, plus local et pour moins cher. Idem, *via* des visites à domicile le cas échéant, s'agissant des différentes manières de réduire sa facture énergétique, en changeant ses habitudes, en faisant réaliser des travaux ou en s'équipant. Le Département apporte d'ailleurs une aide financière aux particuliers qui souhaitent se lancer, sous condition de ressources.

C'est au fond la même philosophie qui dicte aussi l'engagement du Département auprès des associations et collectivités locales : accompagner tous les acteurs dans leur transition et encourager les initiatives innovantes. Car c'est en agissant à chaque échelle qu'il sera possible de relever le défi ■



Le Département améliore son bilan carbone

Avec ses 2 320 agents et près de 150 bâtiments sous sa responsabilité, le Département a un rôle à jouer pour améliorer concrètement et efficacement son propre bilan carbone. Il entame dès cette année la réalisation d'un bilan complet de l'état de son patrimoine en vue de programmer des rénovations adaptées et développer les énergies renouvelables, notamment grâce au photovoltaïque sur toiture. Dès cette année également, des clauses de performance énergétique liées aux contrats de maintenance permettront de fixer la diminution de consommation attendue. Enfin, les contrats des fournisseurs d'énergie seront orientés vers les énergies vertes afin de contribuer à la transition globale. Dans le même sens, la réflexion déjà engagée en matière de télétravail ces dernières années va être nourrie de la manière dont les services ont pu continuer à fonctionner de manière satisfaisante, à distance, pendant toute la période du confinement pour cause de COVID-19.

Des routes toujours plus vertes



En quelques décennies, le réseau routier départemental est passé de 1 200 km à 2 330 km. Un vrai challenge pour les services du Département qui ont placé au même niveau la sécurité des usagers et le respect de la biodiversité. De quoi changer notre vision de la route... durablement.

Si les routes évoquent généralement le gris du bitume et le Co² des gaz d'échappement, elles peuvent désormais participer, elles aussi, à la protection de la nature. C'est le pari du Département de Vaucluse qui, tout en renouvelant chaque année 120 km de chaussée, s'emploie à développer de nouvelles pratiques écoresponsables. Premier objectif, la chasse aux déchets au bord des routes, à commencer par les déchets sauvages régulièrement collectés par les équipes des 11 centres routiers du Département, mais aussi les déchets plastique ordinaires. Le Département a d'ailleurs signé en décembre dernier la charte « Sud zéro déchet plastique » proposée par la Région Sud.

qui vise non seulement à collecter mais aussi à recycler tous les déchets plastiques.

Moins impacter notre environnement, cela passe aussi par le bon choix de matériaux et de techniques d'entretien. Ainsi, les Enduits Superficiels d'Usure (ESU) qui sont appliqués sur les bandes de roulement consomment beaucoup moins de matériaux que les enrobés classiques. Il s'agit de répandre sur la chaussée une émulsion composée de bitume et d'eau. Immédiatement après, un camion déverse une couche de gravillons. Le surplus de gravillons est balayé et ce sont les voitures en roulant qui finissent de tasser le tout. Ces enrobés assurent une très bonne adhérence à la route, tout en réduisant l'impact écologique de l'opération d'entretien. De même en Vaucluse, certains enrobés intègrent des éléments recyclés issus d'anciennes chaussées, rebroyés sur place. Et pour limiter l'emploi de matériaux de carrières et le transport routier qu'il induit, le Conseil départemental de Vaucluse veille à coordonner certains chantiers d'aménagement. Ainsi, lors des travaux réalisés en 2019 sur la nouvelle déviation de Carpentras, 21 180 m³ de déblais excavés ont pu être réutilisés pour aménager le giratoire de Rossi-Spirou à Montoux.



Un « crapeauduc » pour les mares de la Pavouyère

Le site des mares de la Pavouyère, à Mormoiron, présente plusieurs points d'eau temporaires abritant des amphibiens, dont une espèce protégée à forte valeur patrimoniale, le Pélobate cultripède, particulièrement représentée en Vaucluse. Une première étude du site réalisée dès 2017 a montré la nécessité d'aménager, sous la route départementale, dont le trafic est relativement important, un « crapeauduc », passage dédié au batracien, afin de favoriser sa migration saisonnière.

Des routes plus vertes, ce sont aussi de nouvelles pratiques d'entretien plus douces et naturelles, parfois même issues d'une simple observation du rythme de la nature. Après avoir quasiment abandonné l'emploi de produits phytosanitaires pour désherber les bords des routes, - ils ont été réduits en quelques années de 95% - le Département expérimente de nouvelles pratiques de fauchage. La hauteur de la fauche a d'abord été relevée pour atteindre 14 cm, ce qui aide les plantes vivaces à s'installer et stabilise talus et fossés.

Aujourd'hui, le Département va plus loin en adoptant progressivement le fauchage « raisonné », qui consiste à retarder la première passe de fauchage afin de respecter le cycle de croissance de la végétation, sans que cela ne gêne la circulation. Expérimenté sur l'aire de repos située entre Saint-Saturnin-lès-Avignon et Pernes-les-Fontaines (RD 28), le fauchage raisonné a favorisé considérablement le fleurissement. Autre initiative intéressante, le pâturage : en bordure de la RD 942 sur la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, un berger est autorisé à faire paître ses moutons. Et la méthode a fait ses preuves : pas d'engins mécaniques ou d'herbicides, préservation de la biodiversité, gain de temps pour les équipes...

Concilier toujours plus routes et biodiversité, c'est possible ! Les 2 330 km de routes départementales croisent des voies de passage obligées de certaines espèces présentes en Vaucluse, qu'elles soient terrestres ou aquatiques. En empruntant ces « corridors écologiques », indispensables à leur cycle de vie et que l'on désigne sous le terme de « trame turquoise », ces dernières voient leur vie menacée et avec elle, tout un pan de la biodiversité. Le Conseil départemental de Vaucluse a décidé de les préserver dans un grand projet retenu par l'Agence de l'eau, qui sera réalisé en partenariat avec Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et des experts naturalistes. Il permettra non seulement d'identifier ces « points de rencontre », mais aussi de préserver, restaurer ou même créer des voies de passage protégées sur une quinzaine de secteurs, à commencer par le site pilote de l'Espace Naturel Sensible des mares de la Pavouyère sur la commune de Mormoiron ■



Le Département effectue désormais un fauchage dit « raisonné » afin de respecter la croissance de la végétation tout en favorisant le fleurissement des abords du réseau routier.



Thierry Lagneau

Vice-président du Conseil départemental chargé des Travaux, de l'Aménagement et de la Sécurité

« L'objectif du Département est bien sûr de disposer d'un réseau routier adapté au trafic et sécurisé, et il y consacre chaque année 48 millions d'euros. Il veut aussi en faire un réseau plus respectueux de l'environnement. Et sur ce point, il n'est pas avare en initiatives. Je citerai notamment l'abandon des produits phytosanitaires, la lutte contre les déchets, le recyclage des matériaux ou encore le fauchage raisonné... Mais il doit aussi protéger les corridors biologiques, ces points de passage obligés de certaines espèces, qui croisent souvent le réseau routier départemental. En remportant l'appel à projet « eau et biodiversité » lancé par l'agence de l'eau, le Département a été salué pour sa détermination en la matière »



Les moutons restent les meilleurs débroussailliers en pâturant en bordure de la RD 942, dans le cadre d'une convention passée avec un berger.

Ça roule pour nos trois véloroutes !

Les transports doux ont le vent en poupe en Vaucluse. Pour preuve, le succès croissant des trois véloroutes départementales, qui permettent, au-delà des pratiques sportives et de loisir, d'offrir une alternative aux déplacements quotidiens motorisés. En cette période de crise sanitaire, les véloroutes ont d'ailleurs vu leur fréquentation augmenter sensiblement.

A vélo, à roller ou bien tout simplement à pied, on se presse sur les trois véloroutes aménagées et entretenues par le Département. La Via Venaissia, la ViaRhôna et la Méditerranée à vélo (ou véloroute du Calavon) ont enregistré plus de 185 000 passages l'an dernier. Si la pratique sportive et loisir est aujourd'hui solidement ancrée, ces itinéraires sont de plus en plus utilisés pour les trajets domicile-travail, en particulier dans les secteurs d'Apt, de Carpentras et d'Avignon. Le Conseil départemental entend poursuivre cet effort à travers l'aménagement des 70 km restants sur ces trois axes. Sur la véloroute du Calavon, déjà reliée aux

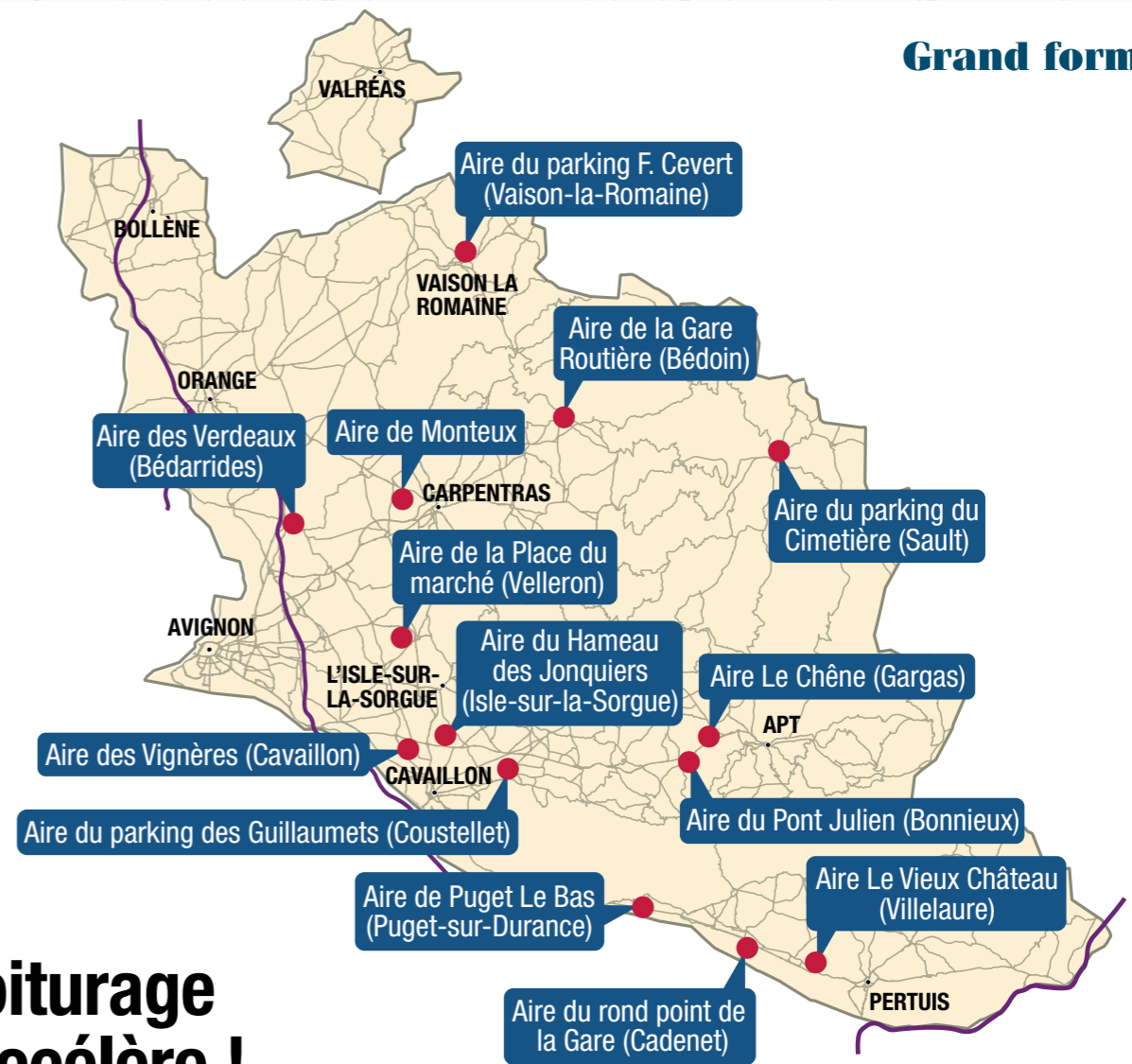
Bouches-du-Rhône par un itinéraire provisoire *via* Cavaillon, l'objectif est d'aménager rapidement la portion restante à réaliser depuis Robion. Les travaux devraient démarrer d'ici l'été. Par la suite, il sera même possible de rejoindre la véloroute du Calavon depuis Carpentras car la Via Venaissia va encore s'étendre vers le sud, en passant notamment par Velleron et L'Isle-sur-la-Sorgue. Dans le même temps, le Conseil départemental planche sur de nouveaux itinéraires vélo à l'échelle du Vaucluse. Autant dire que le Conseil départemental de Vaucluse se hisse parmi les plus actifs pour le développement des mobilités douces.



L'aménagement de la ViaRhôna est cofinancé par l'Union européenne (Fonds FEDER), la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'aménagement de la Via Venaissia et de la Véloroute du Calavon est cofinancé par l'Etat et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.



La ViaRhôna est l'une des trois véloroutes du département. Elle offre un itinéraire balisé le long du Rhône.



Covoiturage On accélère !

Pour inciter les Vauclusiens à adopter de nouvelles façons de rouler, notamment sur les trajets domicile-travail, le Département labellise des aires de covoiturage et encourage leur multiplication sur tout le territoire. Attention, tant que la crise sanitaire durera, pensez à prévoir un masque et à adopter les gestes barrière lorsque vous covoiturez.

Certains trajets ne peuvent être effectués qu'avec un véhicule. Une piste intéressante pour réduire les déplacements motorisés (et donc les émissions de gaz à effet de serre et de particules fines) est l'intermodalité des différents modes de transports (voiture, car, train, deux roues, marche...) Et les aires de covoiturage sont au cœur de ce maillage. Une démarche impulsée dès 2018 par le Conseil départemental avec la labellisation de cinq premières aires de covoiturage.

L'an dernier, deux nouvelles aires ont été aménagées sur le réseau routier départemental, à Montoux et à L'Isle-sur-la-Sorgue, et on recense aujourd'hui 14 sites labellisés dans le cadre de conventions signées avec des communes et des intercommunalités. Six autres aires, situées en limite du Vaucluse ou aux abords des échangeurs autoroutiers, offrent aux usagers d'autres possibilités de voyager ensemble. Bref,

en Vaucluse, le covoiturage passe la vitesse supérieure, comme en témoigne la labellisation d'une dizaine d'aires supplémentaires, prévue cette année. **L'ambition du Département est de réaliser un maillage de l'ensemble de son territoire tout en soutenant les initiatives encourageant le covoiturage, à l'image de la plateforme covoiturageavignonvaucluse.fr.**

1 600 personnes y sont inscrites, un chiffre appelé à augmenter durablement ou de façon plus ponctuelle, en fonction de la météo et des épisodes de pollution pouvant survenir avec les hausses de températures. L'effet d'entraînement du site covoiturageavignonvaucluse.fr joue pleinement puisqu'une initiative similaire est développée dans le Sud Vaucluse, sur le territoire de la communauté de communes Cotelub *via* une application de proximité : Rezopouce. Depuis quelques mois, il est ainsi possible de localiser les aires de covoiturage et ainsi faciliter la mise en relation des automobilistes.

Plus de renseignements sur www.covoiturageavignonvaucluse.fr

Collèges

A l'école des bonnes pratiques

Apprendre à consommer sans gaspiller, que ce soit lors des repas ou dans le domaine énergétique : les collégiens du département se mobilisent à travers des actions concrètes soutenues par le Conseil départemental.

Et si les collégiens vauclusiens adoptaient les bons gestes pour réussir la « chasse au gaspi » en matière alimentaire et de consommation d'énergie. Deux domaines pour lesquels différentes mesures complémentaires sont mises en place dans les collèges publics du département. L'enjeu est de taille : en temps ordinaire, un collège jette entre dix et quinze tonnes de nourriture chaque année ! Globalement, 25% des denrées sont gâchées, soit 205 000 repas entiers qui partent à la poubelle pour un coût de 355 764€ par an. D'où une mobilisation générale puisque, depuis la rentrée 2019, c'est l'ensemble des 34 collèges vauclusiens gérant un service de demi-pension qui sont engagés contre le gaspillage alimentaire. Une démarche bien accueillie d'autant que les élèves sont déjà sensibilisés à ces questions, en dégustant des menus le plus souvent à base de produits locaux (et de saison) à travers les circuits courts via la plateforme Agrilocal84.

En matière de lutte anti-gaspi, le fraîchement rénové collège Vallis Aeria, à Valréas, fait figure de très bon élève. En janvier et pendant trois semaines, un groupe d'élèves, accompagné d'un adulte, a effectué, à chaque fin de service, le tri des aliments jetés pour réaliser une pesée de denrées. L'occasion de se rendre compte des progrès réalisés tout au long de l'année tout en prenant conscience de la quantité de nourriture non consommée.



Autre lutte, autre mesure : les collégiens vont contribuer à la maîtrise énergétique de leur collège et de leur foyer. Cinq établissements vauclusiens, dont Vallis Aeria, relèvent le défi de la transition énergétique en participant au concours CUBE.S (Challenge Climat Usage Bâtiments d'Enseignement Scolaire). « Au collège Vallis Aeria, on s'éduque à la Transition écologique par une approche ludique et des gestes simples », explique Benoît Guenat, le principal.

« Nous devons garder la salle de cours propre avec papiers et déchets triés et recyclés si possible. On éteint toutes les lumières et les différents appareils. On ferme les fenêtres et les portes. Si le smiley à l'entrée de la salle de cours est vert et affiche un grand sourire, c'est

que les consignes ont bien été respectées ! », soulignent Anaëlle, Henri, Séverine et Marie-Laure, éco-délégués dans ce collège. Dans ce but, les élèves de 6^e du collège de l'Enclave des Papes ont reçu des kits « ambassadeurs » avec notices sur les éco-gestes, instruments de mesure et stickers. Un équipement qui permet d'appliquer aussi les bonnes pratiques chez eux. « Faire attention au gaspillage est devenu un réflexe ! Si on commence maintenant et que l'on transmet ces bons gestes, peut-être que la planète ira mieux et qu'il y aura moins de déchets » avancent les petits ambassadeurs motivés.

Collectes de piles et de batteries usagées, nettoyage des abords du collège valréassien et des pourtours de sa



Dominique Santoni

Vice-présidente du Conseil départemental chargée de l'Éducation

« L'an dernier, j'ai été choquée par les chiffres du gaspillage : jusqu'à 15 tonnes de nourriture par an sont jetés dans un seul collège. Pour le Département, c'est une perte financière importante et cet argent pourrait être mieux utilisé dans le bio, le frais, le local. C'est pourquoi, nous avons reconduit le dispositif de lutte contre le gaspillage alimentaire, auquel nos collégiens participent avec beaucoup de dynamisme. Dans le même temps, le Conseil départemental a pris en charge l'inscription au concours CUBE.S, dont l'objectif est de réduire la consommation énergétique des collèges de 40% d'ici 2030. Je suis ravie de voir que les choses évoluent positivement. Bravo aux élèves et aux équipes encadrantes ! »

mare pour le maintien de la biodiversité et le retour de petits batraciens, création d'une recyclerie de vêtements et d'un jardin pédagogique... Autant d'initiatives menées au sein de cet établissement de 600 élèves. C'est pour tous ces projets inspirants et ses actions citoyennes que le très actif Vallis Aeria a été labellisé « E3D niveau 1 » (Établissement en Démarche de Développement Durable). Une fierté pour le principal et tous les élèves qui ont déjà pour objectif d'atteindre le niveau 2 ■

L'agriculture vauclusienne s'ouvre de nouveaux champs

Depuis plusieurs années, la politique agricole du Département est tournée vers l'agro-écologie et la promotion active des circuits courts. Elle s'attachera également, à l'avenir, à favoriser l'accès de tous aux produits de nos terroirs à travers son Plan Alimentaire Territorial.

Aider les paysans qui s'engagent dans l'agro-écologie, raccourcir le chemin qui va du champ à l'assiette et permettre aux plus fragiles de profiter des produits locaux... Voilà comment l'on pourrait résumer d'une phrase la politique agricole du Conseil départemental. Laquelle concilie déjà le soutien à ce secteur économique essentiel pour notre territoire et la préservation de l'environnement. Le dispositif « Graines d'avenir » est emblématique de cette ambition. Lancé en 2017, il permet aux nouveaux agriculteurs vauclusiens de bénéficier d'un petit coup de pouce financier dans les cinq premières années d'installation. Les projets retenus sont prioritairement tournés vers les pratiques agro-écologiques et les circuits courts. Un soutien bien utile

pour s'équiper en phase de démarrage (lire le témoignage de la viticultrice Lucie Michel en page 42).

Etre aux côtés des agriculteurs qui se lancent, c'est bien, mais encore faut-il accompagner ceux qui s'engagent en faveur d'une agriculture plus durable, à travers par exemple la conversion à des modes de production bio, la réduction des pesticides ou l'utilisation au plus juste de la ressource en eau. Le Département s'y emploie de bien des manières. L'une des plus importantes est l'aide apportée aux CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole), qui permettent à de nombreux producteurs d'utiliser à tour de rôle des engins agricoles très coûteux, comme les vendangeuses. Une mutualisation qui est aussi profitable à l'environnement bien sûr. Autre axe fort de la politique agricole, le soutien au pastoralisme. La « filière élevage » représente pour les communes rurales une opportunité de maintenir de l'activité sur leur territoire. Le pâturage des troupeaux joue aussi un rôle de premier plan dans le maintien de nos paysages et de la biodiversité. Et ce débroussaillage naturel est bien entendu précieux dans la prévention des feux de forêt.

En matière de promotion des produits locaux et des circuits courts, le Département fait aussi figure de bon élève. C'est le cas avec la plateforme Agrilocal84.fr, qu'il a créée et continue d'animer. Celle-ci met en relation producteurs locaux et acteurs de la restauration collective publique, parmi lesquels figurent nombre de collèges du département. Agrilocal84.fr offre



Le Vaucluse, champion du label Haute Valeur Environnementale

un véritable panel de produits disponibles grâce à une base de données géolocalisée de fournisseurs vauclusiens. Ces circuits courts sont également au centre de l'opération « Au pré de l'assiette », organisée depuis deux ans avec l'association Agrilocal. L'occasion de proposer à 4 000 collégiens un repas 100% local composé de produits locaux spécifiques à chaque territoire, commandés via la plateforme Agrilocal84.fr. Autant dire que le Département a su anticiper les obligations de la loi EGALIM, entrée en vigueur en novembre 2018 avec deux objectifs principaux : promouvoir des choix alimentaires bénéfiques pour la santé et respectueux de l'environnement tout en réduisant les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable.

Sur la question de l'accès du plus grand nombre à des produits sains, le Conseil départemental entend justement mobiliser fortement dans les prochains mois. C'est dans ce cadre qu'il élabore actuellement un Projet Alimentaire Territorial (PAT), visant

HVE pour Haute Valeur Environnementale : s'il existe depuis 2012, ce label connaît un essor plus marqué depuis deux ans. Cette certification vient valoriser « les productions issues d'exploitations s'engageant volontairement dans des démarches respectueuses de l'environnement ». Entre 2018 et 2019, le nombre d'exploitations agricoles certifiées HVE au plan national a doublé, avec plus de 2 300 exploitations aujourd'hui labellisées, majoritairement dans la viticulture, suivie de l'arboriculture, des grandes cultures, du maraîchage et de l'élevage. Et le Vaucluse s'inscrit dans cette dynamique nationale avec des résultats qui en font le troisième département en termes de progression de la certification (derrière la Marne et la Gironde). 61 exploitations vauclusiennes ont déjà obtenu le label tandis que 473 exploitations ont fait l'objet d'un accompagnement individuel ou collectif en vue d'atteindre à terme le niveau 1. Le processus de labellisation répond à un cahier des charges précis, avec une certification progressive sanctionnant à chaque fois des pratiques environnementales et une expertise. Seul le niveau 3 donne droit à la certification HVE et à la possibilité d'apposer le logo sur les produits (bruts et transformés).

à promouvoir les produits locaux tout en luttant contre la précarité. Labellisés par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, les Projets Alimentaires Territoriaux ont en effet vocation à fédérer les acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation dans un sens large, dans ses dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé. Le PAT va se concentrer sur les personnes en difficulté : familles en situation de précarité, jeunes en insertion, collégiens bénéficiant d'une aide pour la demi-pension mais aussi personnes âgées modestes. Jusqu'en 2022, le Département va s'employer à dresser un état des lieux des difficultés et des besoins alimentaires des publics précaires. Parallèlement, une réflexion sur le gaspillage agricole et la possibilité pour les exploitations de faire don de leurs invendus sera menée. Suivra un plan d'actions pour les années 2022-2025. Car les enjeux environnementaux et sociétaux, loin de s'opposer, sont complémentaires. Et il y a bien des manières de semer des « graines d'avenir » ■



Un soutien actif à l'irrigation

La question de l'eau et de l'irrigation est de longue date essentielle en Vaucluse, comme l'illustrent les grands aménagements séculaires que sont le Canal Saint-Julien ou celui de Carpentras (en photo). Elle devient, avec le changement climatique en cours, un enjeu vital. Le Conseil départemental accompagne depuis longtemps les associations d'irrigants agricoles. Sur les Coteaux du Luberon et la vallée du Calavon, il apporte aussi son soutien aux projets de la Société du Canal de Provence. Le Département a soutenu en 2019, 11 projets structurants en matière d'hydraulique agricole que ce soit pour la sécurisation des réseaux, leur modernisation ou encore leur extension. Le montant total en 2019 de ces aides départementales votées pour ces projets a atteint 795 000€ pour un montant total de travaux de plus de 3 751 600€. L'appui à la Société du Canal de Provence s'est élevé à près d'un million d'euros.



Domaine Lucéna à Visan

« *Graines d'avenir constitue un sacré coup de pouce* »

Lucie Michel est une « graine d'avenir »... et elle s'en félicite. Cette jeune viticultrice a bénéficié d'une aide financière du Département, avec laquelle elle a pu acheter du matériel pour le domaine familial Lucéna, situé à Visan. Un domaine qui produit, sur 38 hectares, des appellations Côtes-du-Rhône, Côtes-du-Rhône Villages et IGP Méditerranée.

« Cette aide du département de 4 300€ m'a permis de boucler le financement d'un équipement qui coûte en tout 10 000€. Il s'agit d'un équipement se fixant sur un tracteur pour effectuer l'entretien et le désherbage mécanique des vignes. Cela va dans le sens d'une vraie démarche environnementale que nous défendons au sein de notre exploitation familiale ». Une démarche couronnée de succès puisque le Domaine Lucéna a décroché la certification HVE pour Haute Valeur Environnementale. « C'est un gage de qualité et une belle vitrine pour toute notre clientèle, composée de particuliers et de professionnels », confie la jeune viticultrice, qui gère le domaine aux côtés de ses parents et de son frère Cédric.



Christian Mounier

Vice-président du Conseil départemental en charge de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement

« *Le monde agricole a accompli des efforts immenses en matière de respect de l'environnement* »

Pensez-vous que la crise sanitaire marquera un tournant dans la vision que nous avons du monde agricole ?

Oui, je pense que cela restera comme un moment de prise de conscience collective, pour une raison très simple. Pour vivre, il faut manger et donc être sûr d'avoir de quoi manger ! Beaucoup de gens ont réalisé qu'il était essentiel de maintenir une agriculture de proximité pour retrouver notre autonomie alimentaire. Sans oublier bien sûr l'enjeu environnemental. Pour gagner quelques centimes d'euros, on accepte que des milliers de bateaux, d'avions et de camions fassent chaque jour le tour du monde avec un bilan carbone désastreux pour balancer sur nos étals des pommes d'Afrique du Sud, de l'ail d'Argentine ou des raisins du Chili alors qu'on en cultive ici !

Les agriculteurs étaient plutôt pointés du doigt ces dernières années en matière environnementale...

On avait vu se développer une sorte « d'agri-bashing », en effet. C'est un sentiment qui n'est pas majoritaire mais la petite minorité qui traite les agriculteurs de pollueurs ou d'irresponsables fait beaucoup de bruit... Au lieu de dénigrer nos agriculteurs, on a tout intérêt à les aider. Ce qu'on ne dit pas assez, c'est que les agriculteurs ont accompli des efforts immenses ces dernières années.

Sur quels points précis ?

En Vaucluse notamment, le monde agricole n'a plus grand-chose à voir avec celui de la génération précédente. Sur la question des pesticides, par exemple, il faut savoir que les produits ont évolué de manière vertueuse et que les producteurs en font aujourd'hui un usage raisonné et très précautionneux. L'Agence Nationale de Sécurité Alimentaire considère que la France présente la meilleure sécurité au monde, ce n'est pas rien. Moi, je suis de ceux qui ne veulent pas qu'on oppose le bio et le conventionnel. Le Vaucluse est le premier département de la région en termes de surfaces converties au bio et c'est très bien. Mais les rendements du bio sont moindres et cela nous ramène à la question de l'autonomie alimentaire. Ce

qui n'est pas produit ici doit être importé, avec des risques importants. Est-ce que vous savez que dans de nombreux pays, le glyphosate est utilisé pas seulement pour désherber mais pour sécher les récoltes ?

Il reste quand même encore du chemin à parcourir pour que la dimension environnementale soit mieux prise en compte

C'est vrai mais le monde agricole bouge beaucoup plus vite qu'on ne l'imagine ! Beaucoup de producteurs gèrent déjà leur arrosage depuis leur smartphone, grâce à des capteurs qui permettent de savoir quand et à quel point la plante a soif. On économise ainsi la ressource. La piste du désherbage mécanique par des robots comme alternative aux produits est aussi intéressante. Le centre expérimental de la Tapy, que soutient le Conseil départemental, travaille par exemple à des nouvelles variétés de raisin de table résistantes au mildiou et à l'oïdium, ce qui permettra de se passer de traitement. La station expérimentale de Piolenc teste la couverture de vignes avec des panneaux photovoltaïques ou l'implantation de plantes à parfum à côté des ceps pour favoriser la biodiversité. On est en train d'inventer l'agriculture de demain mais encore faut-il agir dès aujourd'hui pour garantir qu'il y aura bien une agriculture...

De quelle manière ?

Il y a deux priorités, qu'on retrouve dans l'action du Conseil départemental. La première, c'est l'installation de nouveaux agriculteurs et le soutien à ceux qui sont déjà installés, par la promotion des circuits courts en particulier. C'est tout le sens de nos nombreuses actions. La seconde, c'est l'irrigation, une question essentielle en raison du changement climatique. Via le Canal de Provence, nous agissons pour le Sud et l'Est du département... La question se pose également pour le Nord du département. Une étude est en cours et nous veillerons à faire avancer ce dossier. C'est une question de solidarité entre nos différents territoires.

La « chasse au gaspi »

C'est bon pour la planète... et pour le portefeuille



Le développement durable passe aussi par une alimentation plus saine et la maîtrise des dépenses énergétiques. *Via des ateliers organisés dans ses structures ou des visites à domicile, le Conseil départemental vous aide à adopter les bons réflexes.*

Manger mieux et plus local en faisant des économies, c'est à la portée de tous... à condition de connaître les bonnes astuces. Réduire sensiblement sa facture énergétique, c'est possible mais encore faut-il savoir comment... Et tout ça est bon à la fois pour notre environnement et pour notre portefeuille, comme on peut l'apprendre grâce à l'action « Econovie ». Cet atelier, consacré aux dépenses du quotidien, est proposé dans les Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS), les structures d'accompagnement de proximité du Conseil départemental. L'occasion pour les familles d'apprendre à mieux maîtriser leur budget, en particulier sur les postes « alimentation » et « énergie », en appliquant des principes de bon sens (lire nos conseils ci-contre). Cette démarche, qui existe depuis plusieurs

années, a déjà permis d'aider 250 personnes, à travers des ateliers animés par des professionnels ou des visites à domicile. A l'EDeS de Cavaillon, un programme similaire est développé auprès des 16-25 ans accompagnés par la Mission Locale. Ils y apprennent à gérer leur budget, à effectuer des démarches administratives mais également à faire attention à leur santé en lien avec leur alimentation. C'est dans ce même esprit que l'EDeS de Pertuis organise des rencontres « Cuisine et Partage » pour les personnes isolées autant que les familles, au cours desquelles les participants se retrouvent autour d'un repas qu'ils ont préparé eux-mêmes à partir de produits sains et peu onéreux au lieu d'opter pour des préparations industrielles, souvent coûteuses. A la clé, des menus plus diversifiés et plus équilibrés.

Avec le même objectif, les services du Département travaillent également à un Projet Alimentaire et Territorial à Vocation Sociale et Educative, soit comment mieux rapprocher nos producteurs locaux des publics en situation de précarité ayant le plus besoin d'accéder à une nourriture de qualité !

Le Conseil départemental finance également une série d'actions en faveur de la maîtrise de l'énergie. Premier axe, des visites au domicile de personnes en situation de précarité énergétique. Des professionnels des éco-énergies ont la possibilité d'inspecter les habitations : isolation, chauffage, installations électriques... Cet accompagnement

individualisé vise à trouver des solutions tout en alertant sur les comportements « énergivores ». 80 visites ont ainsi eu lieu l'an dernier. Cette information de proximité se traduit également par l'organisation d'une vingtaine d'ateliers collectifs sur ce même thème, organisés dans les EDeS et dans des structures partenaires, avec les recommandations de deux associations vauclusiennes, le Ceder (Centre pour l'Environnement et le Développement des Energies Renouvelables) et ALTE (Agence Locale de la Transition Énergétique). 300 personnes y ont participé l'an dernier.

Autant dire que la mobilisation contre la précarité énergétique est totale. Pour preuve, le soutien apporté par le Département à la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat lancée en 2018 : www.renoverdurable.fr. Développée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), elle accompagne les particuliers et les copropriétaires dans la rénovation énergétique de leur logement, tout en mettant en lien les acteurs de la filière (bâtiment, immobilier, secteur bancaire...) L'information du public demeure au cœur de l'action départementale, comme l'atteste la dynamique autour de l'exposition « Dans mon quartier, je consomme malin ! », qui s'est tenue à l'EDeS Avignon-Ouest, pilotée par la Mutualité Sociale Agricole. Une série d'ateliers pratiques, regroupant le public adulte et des écoliers, ont rythmé cette exposition appelée à être présentée dans d'autres EDeS du Vaucluse ■



Suzanne Bouchet

Vice-présidente chargée de la Solidarité et du Handicap

« *Lutter contre la précarité énergétique et accompagner de façon très concrète les Vauclusiens, notamment ceux qui sont en situation de fragilité, c'est aussi se soucier du développement durable. Il s'agit d'apporter des solutions applicables au quotidien, grâce à des conseils apportés par des spécialistes, ce qui permet par ricochet de réduire les dépenses et de prévenir les impayés* »

Les bons réflexes pour « consommer durable »

- **Je traque les fuites d'eau**
Un robinet qui goutte, c'est 120 litres d'eau gaspillés par jour. Si je le peux, j'installe une chasse à double commande pour utiliser moins d'eau
- **Je baisse mon chauffage**
Au-delà de 20°C, chaque degré de plus coûte en moyenne 7% sur une facture. Je pense à fermer les portes entre chaque pièce, notamment celles des espaces les moins chauffés
- **Je programme la machine à laver ou le lave-linge pour fonctionner en heures creuses**
- **J'adopte des gestes éco-responsables** Je recycle et je collecte l'eau (de pluie) pour arroser plantes et potager et je lave ma voiture dans une station plutôt qu'à domicile
- **Je fais la chasse au gaspillage électrique** Je place le réfrigérateur ou le congélateur loin d'une source de chaleur, j'utilise des ampoules basse consommation et des multiprises pour couper mes appareils en veille.



Espaces Naturels Sensibles

Sauvons la biodiversité !

Les 22 Espaces Naturels Sensibles du Vaucluse couvrent aujourd'hui 1700 hectares, où vivent de nombreuses espèces, souvent menacées.

Le Département s'emploie à les protéger tout en les rendant accessibles, lorsque c'est possible, à un large public.



Du Nord au Sud, d'Est en Ouest, la carte des Espaces Naturels Sensibles résume la diversité des paysages et des milieux naturels du Vaucluse : plus de 2 000 espèces végétales et 200 espèces animales, parmi lesquelles des espèces rares. Les forêts et garrigues couvrent 37% de notre territoire, les zones agricoles 34%, les zones humides avec de nombreux cours d'eau et canaux issus d'une longue tradition sont aussi une importante source de biodiversité. Mais cette richesse est fragile... D'où la mobilisation du Conseil départemental, qui dispose de la compétence exclusive en matière d'Espaces Naturels Sensibles. Implantés sur tout le territoire, au sein de zones souvent rurales, dans des milieux très variés, ponctués pour la plupart de points d'eau, ils jouent un rôle écologique primordial et hébergent de nombreuses espèces, qui s'y abritent, s'y nourrissent et s'y reproduisent. Le Vaucluse est passé récemment de 18 à 22 sites labellisés par le Conseil départemental et d'autres pourraient l'être à l'avenir. Les quatre derniers sites labellisés par le Département constituent des écosystèmes spécifiques : zones humides à Goult, Mondragon et Oppède et massif forestier aux couleurs d'ocre, à Mormoiron, sur les hauteurs du lac des Salettes (lire en page 48).

Si le Département s'emploie à préserver ces milieux naturels, il souhaite aussi les faire découvrir. Cette démarche aux vertus pédagogiques repose sur un solide programme de visites, d'initiations et d'ateliers, une centaine chaque année pour près d'un millier de participants, petits et grands : balades commentées, jeux de piste, bivouacs, conférences en tout genre, sans oublier des initiations à la photo naturaliste... Le tout dans les ENS mais pas seulement. Une vingtaine d'autres sites présentant un intérêt environnemental - du Mont Ventoux aux Dentelles de Montmirail en passant par la plaine de la Durance ou l'île de la Barthelasse - figurent également au programme. Des rendez-vous gratuits organisés en partenariat avec des associations et des organismes œuvrant dans l'environnement, ayant tous à cœur de partager leur passion de la nature, leur connaissance des sites et leurs astuces pour observer la faune et la flore. Et ainsi apprendre à les respecter.

Dans ce domaine, informer demeure essentiel pour sauvegarder les espèces végétales et animales. Avec comme priorité de concilier les activités de pleine nature, comme la marche, l'escalade ou le VTT, avec le respect de la biodiversité au sein même des

ENS. Un enjeu de taille d'autant que le Vaucluse est un formidable terrain de jeu en matière de loisirs de plein air avec 125 000 pratiquants d'activités de pleine nature. Des visiteurs qu'il convient de sensibiliser à la fragilité des milieux naturels parcourus. C'est pourquoi le Conseil départemental intègre la pratique de ces activités dans les plans de gestion des ENS tout en sensibilisant les usagers des espaces naturels. Plus largement, il s'agit de permettre à ces milieux naturels d'être des vecteurs de lien social en développant l'accueil des jeunes, notamment des collégiens, ainsi que les personnes en insertion, en situation de handicap et les seniors ■

Qu'est-ce qu'un ENS ?

C'est un espace « dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier eu égard à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent ».



Magali Goliard

Directrice adjointe de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

« Mieux connaître la faune sauvage pour mieux la protéger »

« Les Espaces Naturels Sensibles du Vaucluse présentent tous des richesses écologiques. Ils sont importants en termes de protection de la faune et de la flore puisque qu'ils sont justement sélectionnés pour leurs richesses. Ils bénéficient par ailleurs de « plans de gestion » réalisés par des experts en vue de préserver ou de favoriser la biodiversité. Ils ont également une autre vocation : faire découvrir ces richesses au plus grand nombre. C'est dans cet esprit que la Ligue pour la Protection des Oiseaux anime des sorties ornithologiques pour initier le public à la culture « naturaliste » afin d'apprendre à observer les oiseaux. Mais pas que ! Les petites bêtes, les mammifères, les reptiles et amphibiens, toute la faune a son importance. Les animations menées par nos guides naturalistes ont pour objectif d'éveiller la curiosité et apprendre à observer la faune sauvage autour de nous. Puis vient la phase d'identification et la découverte des modes de vie. Ces animations sont appréciées et beaucoup de participants ont ensuite envie d'en savoir plus sur la faune qui nous entoure ».

La famille des Espaces Naturels Sensibles s'agrandit



Mormoiron

Les Salettes, entre eau et terre

Connu pour son plan d'eau, le site des Salettes l'est également pour son parcours accrobranche ainsi que pour sa forêt. Constituée de pins maritimes et de chênes blancs, elle est accessible en quelques minutes de marche. Un parcours à travers des chemins couleur ocre, qui rappelle que la zone a été réputée pour ses carrières. Le site présente également un grand intérêt ornithologique avec pas moins de 38 espèces d'oiseaux, dont bon nombre trouvent refuge dans les arbres morts ou dans la zone humide voisine. On peut aussi y croiser des grenouilles vertes, des salamandres, des **lézards verts** (en photo) des couleuvres à collier et une multitude d'insectes. Quant aux amateurs de flore, ils pourront découvrir le jonc de Desfontaine, en voie d'extinction, à admirer avec attention.

Oppède

Poulivets, humides par nature

Entre le Petit Luberon et la plaine du Calavon, les Prés des Poulivets constituent un trait d'union naturel. L'eau est reine dans ces prairies humides d'une dizaine hectares délimitées par des haies bocagères et des roseaux. Le site accueille de nombreux mammifères (Loir gris, fouine, blaireau, **Renard roux** (en photo), sanglier) et de multiples espèces d'oiseaux (moineaux, alouettes, mésanges, Chouettes hulottes et les Petits-ducs scops). Au fil de l'eau, on peut aussi croiser des crapauds et des grenouilles ainsi que des insectes qui trouvent là un refuge naturel : criquets, grillons, sauterelles et libellules.

Quatre nouveaux sites ont été labellisés ces derniers mois, à Mormoiron, Oppède, Mondragon et Goult. Tour d'horizon de ces réservoirs de biodiversité.

Mondragon

L'île Vieille, havre pour les oiseaux

Il y a encore quelques années, l'île Vieille, à Mondragon, abritait une carrière exploitée pour l'extraction de granulats. L'eau a inondé ces vastes terrains creusés par l'homme et des travaux ont permis d'aménager des berges, de planter des arbres ou de poser un radeau pour la nidification de la Sterne pierregarin. Le site est un refuge privilégié pour la faune, tout particulièrement les oiseaux : hérons, Milans noirs et Rousseroles turdoïdes. Ces zones humides constituent également une terre de prédilection pour les loutres, les **castors d'Europe** (en photo) et de nombreux insectes.

Goult

Les zones humides du Calavon

Dans le Sud Vaucluse, le Calavon ne fait pas que dessiner les paysages : il irrigue depuis toujours les plaines agricoles. Cet affluent de la Durance « imprègne » toute la vallée. C'est le cas des cinq zones humides labélisées ENS, dont le site de la Virginière, à Goult, qui vaut particulièrement le détour, d'autant qu'il se dévoile grâce à un sentier aménagé. Point commun de ces zones qui ne sont pas reliées entre elles, la diversité des habitats naturels : milieux humides, bancs de sables et pelouses naturelles. A la clé, une vraie richesse en termes de flore avec la Bassie à fleurs laineuses et le Corisperme de France mais aussi en ce qui concerne la faune : Castor d'Europe, amphibiens et poissons (anguille d'Europe). Les lieux, notamment celui de la Virginière, abritent une multitude d'espèces : 79 espèces d'oiseaux (**Martin pêcheur** (en photo), Bergeronnette des ruisseaux, Guêpier...) et une quarantaine d'insectes, notamment de la famille des orthoptères (criquets et sauterelles).



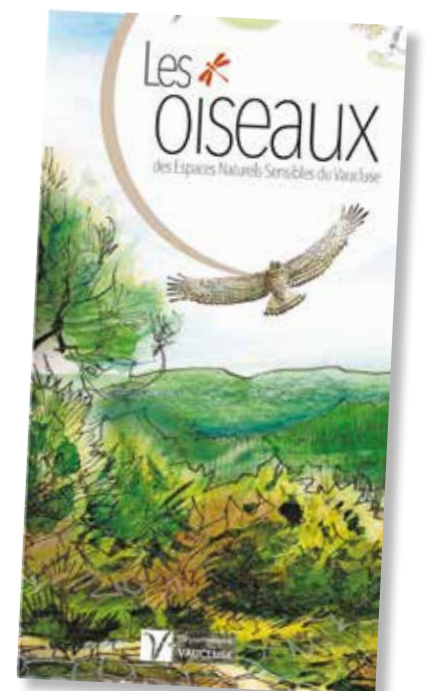
Un guide pour observer les oiseaux

Milan noir, Lorient d'Europe, Martin pêcheur ou Vautour percnoptère... et tant d'autres. Tous les oiseaux qui peuplent les Espaces Naturels du Vaucluse ont leurs petites habitudes et des caractéristiques qui les distinguent.

Découvrez-les dans ce dépliant haut en couleur qui vous est proposé par le Conseil départemental en collaboration avec les experts de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et l'illustratrice Maud Briand.

Vous y apprendrez que le Rossignol philomèle est l'un des rares oiseaux à chanter la nuit, que la Pie-grièche écorcheur vit uniquement sur le plateau de Sault et a la particularité de se constituer des réserves en empalant ses proies sur des épines de plantes ou des fils barbelés ou encore que le Hibou grand-duc est un des seuls prédateurs connus du Hérisson d'Europe.

Vous souhaitez en savoir plus sur des oiseaux qui volent dans le ciel vauclusien ?
Rendez-vous sur
www.vaucluse.fr



Musée d'Histoire Jean Garcin : 1939-45 L'Appel de la Liberté

La mémoire libre

Ouvert en juillet 1990 à Fontaine-de-Vaucluse, le Musée d'Histoire fête son 30^e anniversaire. A travers nombre d'objets, témoignages et documents d'époque, il relie les années sombres aux enjeux contemporains avec en fil rouge l'esprit de Résistance. Le tout dans des décors cinématographiques.

Un rôle pédagogique affirmé

L'une des forces du musée réside dans sa dimension pédagogique et éducative auprès des scolaires. Ecoliers, collégiens, lycéens... jusqu'à 6 000 élèves arpentent chaque année l'établissement pour mieux connaître cette période trouble et, au-delà, appréhender des notions essentielles ayant trait à la tolérance, aux Droits de l'Homme et à la liberté. Pour chaque tranche d'âge, une approche différente et volontairement interactive : les écoliers et les collégiens sont, par exemple, sensibilisés à la vie quotidienne à travers l'histoire de Charles, âgé de neuf ans, dont le père est mobilisé pour combattre en 1939. Quant aux lycéens, ils abordent la période à travers quatre chapitres : la France occupée, la France de l'ombre, la France insurgée et la France libérée.

Il existe en France de nombreux musées consacrés à la Seconde Guerre mondiale et à la Résistance. L'originalité de celui qui ouvrit ses portes, voici trente ans à Fontaine-de-Vaucluse, à l'initiative du Conseil général, est de mettre l'accent sur la vie quotidienne des Français durant ces années sombres. Son exceptionnelle collection d'objets, de documents, de photographies et d'archives est mise en perspective dans un décor réaliste, grâce au talent de Willy Holt, célèbre décorateur de cinéma. Cet artiste-artisan, ancien résistant qui fut lui-même déporté à Auschwitz, a réalisé une série de reconstitutions s'intégrant naturellement dans le musée : une école, une mairie, un intérieur des années 40 où grésille la TSF, une épicerie aux tristes étals, une librairie... Un savoir-faire qui lui valut de travailler avec des réalisateurs prestigieux (Woody Allen, Otto Preminger, Pierre Granier-Deferre...) et même d'obtenir un César en 1988 pour le film *Au revoir les enfants* de Louis Malle qui se déroule d'ailleurs sous l'occupation. « *Ce que j'ai apporté, c'est le côté spectacle, soulignait Willy Holt lors de l'ouverture du musée. Je le crois indispensable à tout musée, quel qu'il soit. Il est important que les visiteurs participent à ce qu'ils voient. S'ils s'imprègnent de l'ambiance, ils entrent dans le sujet, s'y intéressent et commencent à poser des questions. C'est à nous d'y répondre* ».

Une immersion historique que l'on retrouve également dès l'entrée dans le hall où le public est accueilli par l'œuvre d'Henri Matisse, *La Chute d'Icare*, réalisée en 1943 pour la revue artistique et littéraire *Verve*. Le noir symbolise la nuit profonde que traversait la patrie mutilée et divisée. Le sang versé, venu du cœur, s'inscrit sur une blancheur immaculée dans la nuit cosmique éclairée par les constellations d'étoiles. Il est ensuite temps d'aborder pleinement la visite du musée en se plongeant, tout d'abord, dans la vie quotidienne des Français sous



Le musée a ouvert ses portes en juillet 1990, sous l'impulsion de Jean Garcin, alors Président du Conseil général, figure emblématique de la Résistance dans le Sud-Est. Willy Holt, célèbre décorateur de cinéma (à gauche), a restitué dans le musée des ambiances typiques des années sombres.



l'occupation : traumatisme de la défaite, régime de Vichy ou encore restrictions au jour le jour. La deuxième partie de la visite apporte un éclairage sur la Résistance en Vaucluse : son organisation, ses réseaux, ses actions et péripéties, en inscrivant les événements locaux dans l'histoire nationale. Elle fournit récits et témoignages. La troisième partie, quant à elle, est consacrée à « La Liberté de l'esprit ». Elle propose, au travers de collections littéraires et artistiques composées de manuscrits, ouvrages clandestins ou de revues censurées sous le régime de Vichy, une réflexion en profondeur sur l'idéal de la Résistance et « l'Intelligence en guerre ». On y trouve aujourd'hui des écrits autographes de René Char, Georges Rouault, André Breton... et des œuvres originales d'Henri Matisse, de Joan Miró, de Picasso... Quant à l'Histoire dans sa dimension événementielle et chronologique, elle est abordée dans une vidéo de treize minutes, une occasion de resituer l'histoire vauclusienne dans le contexte national et international.

Musée du temps présent

« *Tout en restant respectueux de sa mission mémorielle initiale et sa mission de conservation, le musée s'intéresse aux faits de société, aux valeurs universelles des libertés fondamentales et au vivre ensemble* », précise **Élisabeth Amoros, Vice-présidente du Conseil départemental en charge de la Culture**. Cette démarche était au cœur des intentions dans la création même du musée. En 1981, le Département de Vaucluse avait acquis la collection privée de Raymond Granier, résidant à Maubec. Ce « Musée des restrictions » était constitué d'un fonds de plus de 10 000 pièces (objets, documents, photographies, archives) illustrant le temps des pénuries et des privations durant les années de guerre et d'occupation. A l'initiative du Conseil général et de son

Président, Jean Garcin, le Musée d'histoire a pu voir le jour sur l'emplacement des ateliers des papeteries Valdor, fermées en 1968 puis rachetées par le Conseil général. Le rôle joué par Jean Garcin a été central, pour ne pas dire décisif : figure emblématique de la Résistance, sous le pseudonyme du Colonel Bayard, il fut chef des Groupes francs pour le grand Sud-Est, l'un des plus importants groupes d'actions de la Résistance dans le sud de la France. C'est lui qui fixa au musée ses grandes ambitions. Gage de reconnaissance du travail réalisé depuis 1990, l'établissement a obtenu, en 2012, le label « Musée de France ». « *Ce n'est pas seulement la mémoire de la guerre qui est transmise grâce au musée mais aussi les valeurs ayant servi de repères aux combattants de l'ombre. Le musée Jean Garcin se veut un musée du temps présent* », résume **Maurice Chabert, Président du Conseil départemental** ■

Pratique

Le musée est ouvert tous les jours sauf les mardi et mercredi jusqu'au 31 octobre : de 11h à 13h et de 14h à 18h. Ouvert toute l'année pour les groupes sur réservation. Gratuité pour tous les Vauclusiens sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (papier ou numérique). 271, chemin de la Fontaine, à Fontaine-de-Vaucluse. Tél. 04 90 20 24 00.

Les musées départementaux ont réouvert

Oltre le Musée d'Histoire Jean Garcin, les Musées du cartonage et de l'imprimerie à Valréas, de la vannerie à Cadenet et le Musée-Bibliothèque François Pétrarque à Fontaine-de-Vaucluse accueillent de nouveau le public depuis le 15 juin. Nouveaux horaires d'ouverture et renseignements sur www.vaucluse.fr

Cerise, la « cherry » du Vaucluse

Elle rime avec soleil, souvenirs d'enfance, marchés colorés, mais aussi et surtout avec gourmandise ! En France, la cerise se positionne dans le top 15 des fruits les plus consommés, mais en Vaucluse, elle est la star de nos étals.

Avec les beaux jours, les hauts jardins du Comtat Venaissin prennent des airs nippons, car ici comme au Japon, les cerisiers sont partout. Depuis le XVII^e siècle, des coteaux du Mont Ventoux jusqu'au Luberon, les arbres aux jolies fleurs blanches et rose poudré se sentent si bien que notre département compte aujourd'hui la plus importante concentration de cerisiers en France. Des arbres fruitiers très productifs qui donnent jusqu'à 13 000 tonnes de cerises chaque année ce qui classe notre terroir d'exception, premier producteur de l'hexagone. Une aubaine pour les becs sucrés qui la cuisinent de bien des manières. Posée joliment sur une tarte, enfouie dans un clafoutis, confite sur un gâteau des rois ou plongée dans l'eau de vie, la cerise, son rouge éclatant et sa texture croquante et juteuse à la fois ne laissent personne indifférent. Avec la Burlat qui fait son apparition la première sur les étals mi-mai, le Bigarreau, cerise blanche d'Apt destinée à la transformation, la Summit en forme de cœur, la Hedelfingen ou encore la Belge qui elle marque la fin de la saison en juillet, le choix ne manque pas et on compte régulièrement de nouvelles arrivées. Consécration ultime pour ces différentes variétés contrôlées, cueillies



et calibrées avec le plus grand soin, se retrouver tout en haut du podium, sur la première marche, sous l'appellation « Cerise des Monts de Venasque ». Une cerise haut de gamme par son goût et sa qualité remarquables, qui se récolte sur une vingtaine de communes du Vaucluse et qui peut même se targuer d'une marque créée en 1978 et d'une indication géographique protégée (IGP).

La star rouge rubis a même son fan club sous la forme d'une confrérie dont les membres revendiquent son caractère exceptionnel et la célèbrent depuis 14 ans au mois de juin.

2020 sera « une année blanche » pour la rouge demoiselle en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus. « *Nous avons dû, avec beaucoup de regret, annuler notre manifestation prévue le 4 juin*, déplore Marcel Frossard, Grand Maître de la Confrérie de la Cerise des Monts de Venasque. *Il n'empêche, malgré les difficultés rencontrées dans cet épisode inédit, manque de personnel, problèmes de distribution et d'exportation et quelques pluies, la floraison est arrivée en avance et la cueillette de ce produit noble s'est déroulée pour le mieux. Ce sont des points positifs !* ». Mais il est bien court le temps des cerises, il faut donc se hâter d'en faire de délicieux pendants d'oreilles ou de les déguster tant qu'elles sont encore présentes dans nos marchés, à défaut de pouvoir les croquer directement sur l'arbre, car c'est bien là que les cerises sont les meilleures. Parole de gourmand ! ■



Berlingots de Carpentras Le triangle d'or

Le Vaucluse est aussi une terre gourmande pour les becs sucrés. Des entreprises dynamiques perpétuent la tradition des berlingots de Carpentras et autres bonbons, tout en l'inscrivant dans une modernité bien vivante.

Les berlingots de Carpentras, c'est à la base une histoire de récup'. Celle du sirop issu de la fabrication des fruits confits, à l'époque où le Comtat Venaissin devient le verger de la France suite à la mise en service du canal de Carpentras. La production augmente rapidement, aussi vite que l'appétit pour ces petits bonbons durs et translucides en forme de pyramide, caractérisés par leurs rayures blanches. L'apparition des bonbons gélinifiés a porté un sacré coup à la consommation, et des dizaines de confiseurs qui œuvraient en Vaucluse, on est aujourd'hui passé à deux. Ils perpétuent fièrement la tradition, même s'ils utilisent désormais du sirop de glucose, qui avec ses vertus anti-cristallisantes permet de confectionner un bonbon bien translucide. Deux bonnes maisons qui partagent aussi l'amour de ce bonbon et de ce département.

La plus ancienne est la Confiserie du Mont Ventoux fondée en 1946, à la grande époque, par la famille Hardy.

Dans les années 1990, Thérèse Villeneuve-Hardy, qui avait noué une belle relation avec le papa de Thierry Vial, alors patron d'une biscuiterie à Morières-lès-Avignon, formule le souhait de les voir reprendre cette entreprise carpentrasiennne. « Une belle transmission », sourit-il encore aujourd'hui.

« D'ailleurs Thérèse est restée salariée pendant deux ans, et aujourd'hui, c'est comme si c'était ma grand-mère » confie l'entrepreneur qui a « l'artisanat dans les gènes ». En 2007, l'entreprise déménage de l'avenue Notre-Dame de Santé, à proximité de l'Auzon, en périphérie du centre-ville. Un local qui offre un meilleur espace de travail, plus accueillant aussi. Car Thierry a à cœur de faire découvrir cette histoire et ce savoir-faire aux nouvelles générations, lors de visites gratuites sur rendez-vous, que l'on peut prendre en ligne directement sur le site de la confiserie. Mais « l'artisan du goût » est aussi très disponible au téléphone, pour peu qu'il ne soit pas en train de surveiller la cuisson du sucre dans son chaudron de cuivre. Il propose également, à la boutique, la projection d'une vidéo expliquant toutes les étapes de la fabrication, de l'étirage de la masse de sucre cuit qui paraît presque vivante, jusqu'à l'emballage. Quatre personnes, dont Thierry lui-même et un apprenti, s'en chargent pour une production annuelle de 17 tonnes. L'entreprise produit également nougats, sucettes, guimauves, pralines et autres douceurs, mais le cœur de métier reste ce cher berlingot.

Idem chez Clavel, où Michaël Pomies est très fier de faire goûter les dernières pâtes de fruits sorties de l'imagination de son confiseur en chef,

ancien gérant de l'entreprise. En octobre 2018, Michaël Pomies a racheté la maison Clavel, et plus précisément l'entité de fabrication, la marque et le fichier client. Il a conservé la marque, fondée au début du XX^e siècle par Léon Clavel. La boutique reste, quant à elle, propriété de Serge Clavel... devenu client de la confiserie ! A 37 ans, Michaël, après dix ans dans de grosses entreprises du secteur agroalimentaire, passe à de plus petites structures avec l'envie de diriger une entreprise patrimoniale. Et le désir de « prolonger cette histoire ». Pour preuve ces pâtes de fruits mangue-fruit de la passion, fraise et baie de goji ou encore cerise-matcha (poudre de thé vert). Mais attention, insiste-t-il, « notre métier c'est confiseurs : on fait des bonbons et des pâtes de fruits, guidés par notre savoir-faire artisanal : des machines, des hommes et des produits d'ici ». Les ingrédients utilisés sont pour la plupart locaux. Des fruits mais aussi du miel IGP de Provence. « Du coup, on n'a pas besoin de mettre des arômes après cuisson ! » Les 17 références de pâtes de fruits, parmi lesquelles figurent également des classiques comme le coing ou l'abricot de Provence, représentent 40% de l'activité. Le reste, ce sont les bonbons, à 80% les berlingots. « Un produit patrimonial toujours essentiel, il ne faut pas se couper de la clientèle historique ». Tout en s'adressant à un public plus large, les consommateurs réguliers de berlingots étant vieillissants.

Michaël affiche également ses préoccupations environnementales et insiste sur les multiples possibilités de réutilisation de la boîte métallique.

Il s'est fixé l'objectif du « zéro plastique » d'ici trois ans, avec notamment l'adoption dès cette saison d'un film plastique biodégradable et compostable pour les sachets. C'est bien sûr une responsabilité plus qu'un argument marketing, mais cela permet aussi de rajeunir la clientèle. Thierry Vial, de la Confiserie du Mont Ventoux, qui a « beaucoup de respect » pour son concurrent, se félicite quant à lui d'avoir obtenu le label Entreprise du patrimoine vivant il y a quelques années. « Si je pouvais, je ferais tout mon chiffre d'affaires à la boutique : la transmission, c'est ce qui m'anime ». Ambassadeur du département, il rêve d'un musée de type « Charlie et la confiserie »... ■

- www.berlingots.net (Confiserie du Mont Ventoux)
- La Confiserie Clavel est à retrouver sur sa page Facebook et sur Instagram



E se parlavian prouvençau ?

Bounbouniho de Vacluso

En Vacluso, la tradicioun di berlingau e outro bounbouniho se perpetuo, bono-di dos entre-presso dóu saupre-faire recouneïgu. La mai anciano es la counfissarié dóu Mount-Ventour, fondado en 1946 pèr la famiho Hardy. Dins lis annado 1990, Terèso Hardy a leïssa la relèvo à Tèrris Vial, que menavo uno bescuecharié à Mouriero d'Avignoun.. En 2007, l'entre-presso a muda si catoun proche l'Auzoun. Quatre persouno ié fan uno prouducioun annalo de 17 touno : nougat, sucet, pasto de maugo-blanco, perlino e àutri privadié, mai lou cor de mestié isto lou berlingau de Carpentras. A la counfissarié Clavel, Miquèu Pomies, 37 an, rèsto tambèn fidèu à-n-uno tradicioun bèn cavihado. A rachata, en Óutobre de 2018, lou site de fabricacioun e la marco foundado à la debuto dóu siècle XXen pèr Leoun Clavel, la boutigo restant, pèr lou moumen, proupieta de Sèrgi Clavel, devengu soun cliènt. Lis ingrediènt necite soun, pèr sa maje part, d'ourigino loucalo : fru, mai tambèn mèu IGP de Prouvènço. Prepauso à coustat 17 referènci de pasto de fru, emé de classico, coume lou coudoun o l'abricot de Prouvènço, sènso óubli-da la bounbouniho e subre-tout li berlingau. Traduction assurée par Parlaren en Vacluso, Tél. 04 90 86 27 76

Groupe Les Républicains, UDI et divers droite

Notre département, notre pays, le monde affrontent une crise sanitaire grave où l'épidémie s'est propagée au rythme de la mondialisation. Dès le début, le Conseil départemental s'est mis en alerte pour prévenir les risques, être aux côtés des publics les plus fragiles, les plus démunis et assurer la continuité de ses missions. Nous avons ainsi pu organiser la réouverture des 41 collèges publics, voter les subventions aux acteurs de la culture, du sport et aux associations, nous engager dans le Fonds COVID-Résistance aux cotés de la Région Sud, débloquer des aides pour la reprise de notre économie et du tourisme. Les Vauclusiens ont fait preuve de solidarité, de respect du confinement, de résilience face à la crise, et nous voudrions ici remercier l'ensemble des personnels mobilisés, personnels de santé, enseignants, forces de l'ordre, agents du Département, des services de l'état, mais aussi tous ces citoyens, chauffeurs, livreurs, caissiers, employés, artisans, bénévoles... toutes celles et tous ceux qui se sont engagés.

Malgré les mesures prises, les répercussions seront nombreuses, douloureuses. Cette crise a renforcé l'urgence à préserver notre environnement et à prendre les mesures qui s'imposent : la promotion

des énergies renouvelables, l'accès à une alimentation saine, la préservation de notre biodiversité et de nos milieux naturels, la garantie de la cohésion sociale, le développement de modes de production durables, l'adaptation de nos territoires.

Il y aura un avant et un après le COVID-19 et espérons que la solidarité, la prise de conscience que l'on a vu naître, perdureront. Espérons que nous retiendrons les enseignements de cette crise : les impacts positifs sur l'environnement, la baisse des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution sonore, le retour de la vie animale dans des zones qu'elle avait désertées. Espérons aussi que cette crise incitera les entreprises à accélérer vers le Cloud et à adopter massivement le télétravail. Enfin, espérons que cette crise soit l'occasion de réfléchir à un modèle plus soucieux de la santé de manière globale, plus responsable vis-à-vis des générations futures.

Dominique Santoni, Présidente du groupe LR, UDI et divers droite, **Elisabeth Amoros, Jean-Baptiste Blanc, Suzanne Bouchet, Maurice Chabert, Laure Comte-Berger, Pierre Gonzalez, Thierry Lagneau, Clémence Marino-Philippe, Christian Mounier, Jean-Marie Roussin, Corinne Testud-Robert.**

Groupe Socialiste – EELV – Parti Communiste Français – Divers

Gauche - Le Monde, la France ont été frappés de plein fouet par la pandémie liée au Coronavirus. Cette pandémie a conduit la plupart des pays au confinement. Confinement qui a mis à jour et creusé les fractures sociales, territoriales, numériques... Tout d'abord, nous tenons à remercier et à saluer l'action de l'ensemble des services publics, hospitaliers, de secours et de sécurité, des services sociaux et médico-sociaux, ainsi que les enseignants.e.s, qui ont poursuivi leurs missions dans un contexte compliqué. Nous n'oublions le rôle majeur des femmes qui ont été nombreuses en première ligne, alors même qu'elles ne sont pas suffisamment rémunérées. Pour le Vaucluse, le bilan humain est moins sévère que dans d'autres départements. Pourtant, les conséquences économiques induites seront dramatiques : agriculture, commerces locaux, artisanat, tourisme. L'annulation du festival d'Avignon est le symbole d'une période de festivals d'ores et déjà condamnée, d'une saison touristique difficile. Pendant plusieurs mois, nous allons payer un lourd tribut

économique. Une action conjuguée des pouvoirs publics est indispensable. La Région a engagé un plan d'Aide, soutenu par le Département et nos intercommunalités, qui va permettre d'octroyer des prêts. C'est un premier pas, mais le Département doit aller plus loin et se mobiliser plus fortement auprès de notre secteur agricole, touristique, culturel, nos commerces locaux... après cette période de fermeture imposée et cette saison touristique qui s'annonce blanche. Nous sommes prêts à accompagner toutes décisions servant à soutenir l'après covid, ces secteurs d'activités et la transition écologique, énergétique indispensable. Le Vaucluse est un territoire socialement en souffrance, faisons une œuvre commune pour un nouveau plan de relance au service de notre économie vauclusienne pour un développement durable. Soyons à la hauteur de notre mission de solidarité envers les plus vulnérables. **Vos élus PS – EELV – PCF – Divers Gauche : D. BELAÏDI, G. BRUN, S. FARE, D. JORDAN, S. RIGAUT, N. TRINQUIER, X. BERNARD, A. CASTELLI, JF. LOVISOLO, M. RASPAIL**

Groupe Rassemblement National - « Gouverner, c'est prévoir »:

la crise sanitaire que nous venons de subir a démontré qu'Emmanuel Macron et son gouvernement n'ont rien anticipé. Pire, ils ont démuni notre système de santé en envoyant mi-février 17 tonnes de produits médicaux en Chine, confrontée au premier chef par l'épidémie de COVID19 ! Résultat: la France a été contrainte de rationner le matériel de protection du fait de l'insuffisance de nos stocks. Pire, alors que l'homme est le 1^{er} vecteur de transmission, nos dirigeants, par idéologie, ont refusé de fermer les frontières. Bilan: près de 30.000 morts pour partie liés à l'absence de masques et de tests. C'est un véritable

scandale d'Etat, de sorte que le Président de la République, certains ministres et des hauts fonctionnaires de la Santé devront rendre des comptes à la justice. Le CD84 doit à présent se montrer à la hauteur de l'enjeu sanitaire en équipant son laboratoire départemental afin qu'il participe à la campagne massive de tests des populations. Il est de notre responsabilité de limiter le risque d'un nouveau confinement au combien dramatique pour les résidents des EHPAD et le tissu économique local. Il y a urgence !

Hervé de Lépinay

Groupe Ligue du Sud - Agriculture – emploi – consommation :

le local d'abord ! La crise dramatique que nous venons de traverser nous rappelle combien le bon sens a disparu des décisions politiques durant ces dernières décennies. Délocalisations de nos industries, disparition de nos savoir-faire, concurrence déloyale pour notre agriculture, importations toujours plus importantes des produits de première nécessité... La France n'est plus souveraine et dépend tellement des autres qu'en cas de crise majeure elle

ne peut plus apporter la sécurité indispensable à son peuple. Dans le même temps, elle continue d'accueillir des populations étrangères venues profiter d'un système social d'une générosité inégalée. Il est temps de retrouver la sécurité pour nos emplois, notre alimentation, notre santé et de faire de la défense des gens d'ici, une véritable priorité. Sur chaque dossier et inlassablement, les élus de la Ligue du Sud se battront pour la défense de notre terre et de notre peuple d'abord ! **Marie-Claude Bompard**

Groupe Le Vaucluse En Marche - La crise sanitaire que nous traversons aura eu au moins le mérite de nous rappeler que seules

les valeurs essentielles de solidarité et de générosité sont à même de nous aider à la surmonter. **alain.moretti@vaucluse.fr**

Et si vous partiez en vacances... en Vaucluse !



Cet été, de l'Enclave des papes jusqu'au pays d'Aigues en passant par les Dentelles de Montmirail, 84 Le mag vous propose 10 idées d'escapades hors des sentiers battus dans ce département dont on n'a jamais fini de faire le tour.



Et si vous partiez en vacances...
en Vaucluse !



Vaison... la médiévale

De Vaison-la-Romaine, on connaît surtout son patrimoine antique exceptionnel, logique. Une bonne manière de la redécouvrir est de grimper sur les hauteurs pour parcourir la cité médiévale, construite avec les pierres des édifices romains. A plusieurs reprises, tout au long du Moyen-âge, les habitants se réfugièrent sur le rocher, comme en témoignent les maisons perchées au bord de la falaise fortifiée par une double muraille. Deux portes, l'une sous le beffroi et l'autre à l'est, étaient fermées chaque nuit ou à la moindre alerte, car tout ici témoigne du caractère défensif de la ville haute. A commencer bien sûr par les ruines du Château des Comtes de Toulouse. Et comme à Carcassonne (sans les outrances du « marketing médiéval »), vous aurez l'impression de remonter le temps en flânant de la place du Vieux marché à la cathédrale Sainte-Marie-de-l'Assomption en passant par l'ancien quartier juif.

En piste sur la Grande Traversée VTT

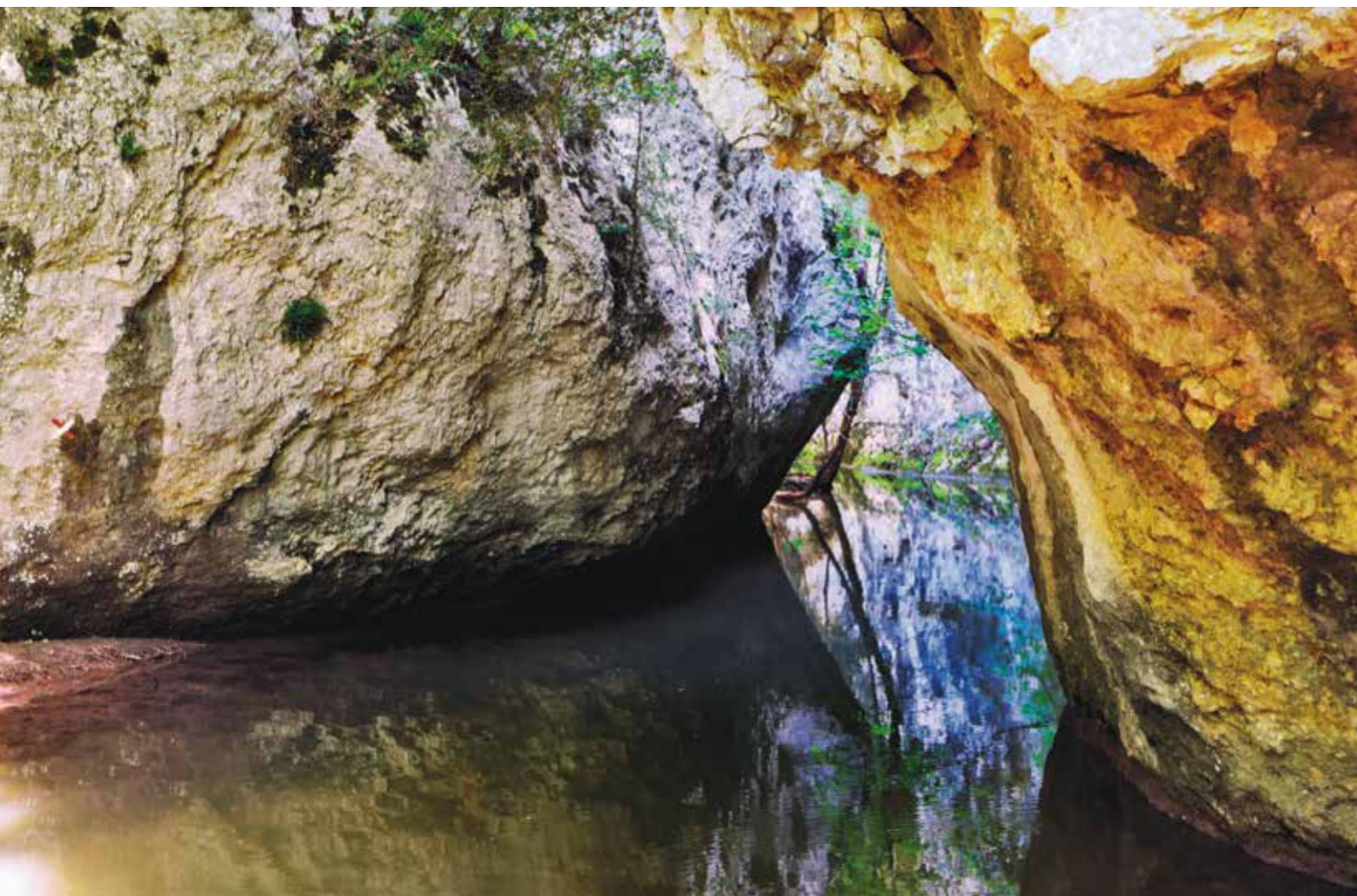
Traverser le Vaucluse du Nord au Sud par les sentiers, entre garrigue et massifs forestiers : c'est possible grâce à un itinéraire de 400 km entre Savoillans, sur le versant Nord du Ventoux, et Mérindol, au cœur du Luberon. L'itinéraire, ponctué de neuf étapes, séduit les vététistes amateurs de circuits en pleine nature. L'itinéraire est tout aussi accessible aux amoureux de balades au guidon d'un VTT à assistance électrique. Le tout grâce à des itinéraires « bis » présentant l'avantage de ne pas emprunter les portions de piste trop difficiles. Le temps d'une journée ou de quelques heures, une formidable immersion dans les paysages vauclusiens et de superbes panoramas à prendre en photo.

Renseignements et informations : www.provence-a-velo.fr.
Accès aux massifs forestiers réglementé de juillet à septembre par arrêté préfectoral.

Consultez au préalable le 04 88 17 80 00 ou <http://massifs.dpfm.fr/maps/84>.

Une plongée dans les gorges de la Nesque

Elle n'a l'air de rien, cette modeste rivière, d'autant qu'elle est le plus souvent à sec... La Nesque a pourtant creusé sur 25 kilomètres les gorges les plus profondes de toute la Provence après le Grand canyon du Verdon. L'idéal est d'abord de les découvrir d'en haut, par la route touristique qui serpente de Villes-sur-Auzon jusqu'à Monieux. Ensuite, au départ du plan d'eau situé à la sortie de Monieux, dépassez le petit barrage et enfoncez-vous dans les gorges fraîches en suivant le lit de la rivière, que dominent d'étonnantes falaises. En fonction de votre motivation, vous pourrez faire demi-tour à la chapelle troglodyte Saint-Michel de Anesca, pousser jusqu'au majestueux rocher du Cire ou bien crapahuter jusqu'à la route départementale avant de terminer votre boucle à Monieux. Dans tous les cas, vous en reviendrez conquis.

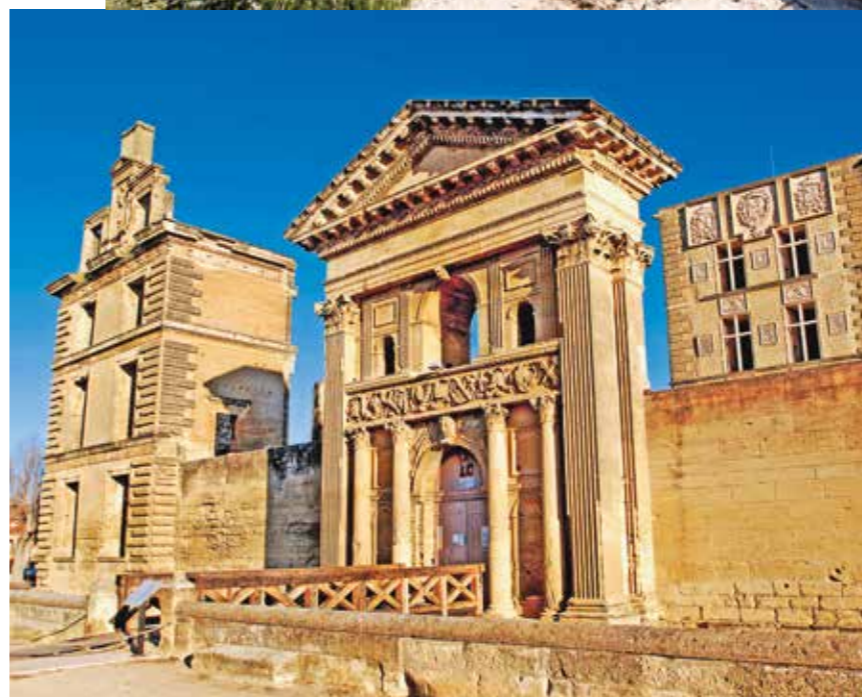


Et si vous partiez en vacances...
en Vaucluse !



Depuis Sault, sur la route de la lavande

Dès l'accession au plateau de Sault, les couleurs virent au bleu qui fait le lien naturel avec le ciel lorsque les beaux jours arrivent. Un bleu de la couleur de la lavande que l'on retrouve à 360 degrés sur ce plateau qui culmine entre 800 et plus de 1 000 mètres d'altitude. La lavande n'offre pas que des paysages de cartes postales, sa culture constitue, avec celle de l'épeautre, une activité à part entière avec la vente de parfums et d'autres produits qui sentent bon. Dans cette frange la plus à l'Est du Vaucluse, les visiteurs sont déjà dans des décors alpins propices à la marche et qui ont inspiré l'écrivain Jean Giono. Le plateau de Sault se laisse aussi apprivoiser à travers ses villages : Sault, Aurel, Saint-Trinit et Saint-Christol. Particularité des lieux, en l'espace de quelques kilomètres, il est possible de faire des incursions dans deux départements limitrophes, la Drôme et les Alpes-de-Haute-Provence !



Buoux frappe fort !

Au pied de cet énorme bloc de molasse, on se demande bien ce que les passionnés d'histoire et de nature peuvent trouver. Pourtant, il suffit de commencer l'ascension, muni d'une bonne paire de chaussures de marche, pour voir défiler, du paléolithique jusqu'au moyen-âge, les vestiges du passé. Choisi par l'homme comme refuge et point de défense contre les invasions, le Fort de Buoux, classé Monument historique, nous réserve bien des surprises avec une faune et une flore inhabituelles. Tout en haut, l'un des plus beaux panoramas de la région offre une vue à couper le souffle, notamment sur les falaises de l'Aiguebrun, devenues un spot très prisé des grimpeurs. On s'échappe de cette « Citadelle du vertige » par l'impressionnant escalier dérobé, 60 marches creusées à même la falaise. Vertige et sensations garantis ! A deux kilomètres du village de Buoux en direction du Hameau des Seguin. Tarifs de 4 à 5 €, gratuit pour les moins de 10 ans.

lefortdebuoux.e-monsite.com



Dans l'Enclave des Papes, on fait des bornes

Elles délimitent les frontières même de L'Enclave des Papes. Ces bornes ont été mises en terre au XIV^e siècle par les Papes d'Avignon soucieux de marquer leur nouveau territoire, étendant le Comtat Venaissin vers le Nord, sur les terres du Dauphiné. Ces bornes sculptées ont la forme d'un pavé de 30 cm de profondeur, 40 cm de largeur pour une hauteur d'environ 150 cm. Ils représentent d'un côté, le ou les blasons des seigneurs, propriétaires des terres à border. De l'autre côté, on retrouve les armoiries du Comtat Venaissin, deux clefs entrecroisées. Cette randonnée, d'une durée moyenne de trois heures, permet de découvrir vingt-deux bornes, bon nombre ayant disparu ou étant à peine visibles. Cette balade, sous forme de boucle, peut se faire en famille et avec un pique-nique tiré du sac. Aller à leur découverte, c'est parcourir les chemins ancestraux du temps de la papauté.

Renseignements au 04 90 35 04 71.

Voyage en pays d'Aigues

Le Pays d'Aigues, c'est le pays de l'Eau, des sources et de la Durance qui en dessine ses pourtours avec le massif du Luberon. De Mérindol à l'Ouest jusqu'à Beaumont-de-Pertuis à l'Est, ce territoire séduit par la richesse de son patrimoine notamment le long de la route des châteaux du Sud Luberon : Lourmarin, Lauris, La Tour d'Aigues (en photo), Ansois et enfin Cadenet. Ce coin de Vaucluse est aussi réputé pour la diversité de ses villages, dont quelques-uns sont perchés. Le Pays d'Aigues fera également le bonheur des photographes avec ses ruelles qui s'entrecroisent, ses places et ses fontaines. Plusieurs localités ont servi de décor à des films prestigieux à la gloire de la Provence : Mirabeau, Ansois et Vaugines ont accueilli les tournages de *Jean de Florette* et de *Manon des Sources*, tandis que Grambois avait été choisi pour *La gloire de mon père*.



Suzette, entre Ventoux et Dentelles

Suspendu à un piton à 410 mètres d'altitude, au cœur des Dentelles de Montmirail, Suzette se laisse découvrir à travers ses rues pittoresques. Le spectacle des maisons en pierres, avec une vue imprenable sur le Ventoux et les Dentelles vous enchantera. Vous pourrez flâner jusqu'à l'église Notre-Dame de Suzette datant du XII^e siècle, véritable bijou de l'art roman avant de poursuivre jusqu'à la table d'orientation présentant un panorama époustouflant. En direction du village voisin, Le Barroux, Suzette offre une très jolie balade où des allées de cyprès aux mille senteurs bordent des champs de vigne plantés en restanques. Un paysage digne de celui d'une carte postale ! Au XX^e siècle, Suzette était réputée pour ses vergers d'abricotiers. Aujourd'hui, ses vins AOC Beaumes-de-Venise, Côtes du Ventoux, Côtes du Rhône et Vin de Pays remportent un immense succès.

Beaumes-de-Venise, d'une chapelle à l'autre

Il faut s'aventurer sur un petit chemin de traverse à la sortie de Beaumes-de-Venise pour admirer la chapelle de Notre-Dame d'Aubune. Bien à l'abri du mistral, adossée à l'Oppidum gallo-romain de Courens, elle trône, majestueuse, au milieu des oliviers. Appelée Aubune en



souvenir de « l'aube fortunée » qui aurait donné la victoire aux Francs, lors d'une bataille historique contre les Sarrasins, la Chapelle romane balméenne abrite, depuis quatre siècles, peintures murales et tableaux. Son jardin médiéval se visite à la belle saison. Et si on prend un peu de hauteur sur la colline, après avoir traversé le verger conservatoire, le sentier nous conduit d'abord à la pierre du diable puis à la chapelle Saint-Hilaire (en photo). Ce joyau roman paléochrétien du VI^e siècle récemment restauré, offre aussi une vue exceptionnelle à 360 degrés sur les Dentelles de Montmirail, le Mont Ventoux, le Luberon et même les Cévennes. Un véritable havre de paix pour les promeneurs. www.chapellesainthilaire.fr



Brantes la vertigineuse

Pour découvrir Brantes, enfoncez-vous dans la fraîcheur, entre Ventoux et Baronnies. Ce village fortifié est accroché au flanc de la montagne de Blaye, à l'extrémité Nord du département, à une trentaine de kilomètres de Vaison-la-Romaine. D'étroites calades et des passages voûtés mènent aux ruines du château médiéval des seigneurs des Baux et à l'église Saint-Sidoine (1684). Brantes accueille de nombreux artisans d'art : santonnier, faïencière, sculpteur sur bois, couturière. Visitez le joli petit atelier de Martine Gilles et Jaap Wieman qui exercent leurs talents de faïenciers. Et découvrez le travail de Véronique Dormier, créatrice de surprenants petits santons bleus. Brantes est aussi le point de départ de nombreux sentiers de randonnées qui gagnent le col des Tempêtes et le sommet du Géant de Provence ■

Allez plus loin avec www.provenceguide.com

Sur le site de Vaucluse Provence Attractivité vous trouverez des témoignages de Vauclusiens qui ont testé pour vous de nombreuses activités de pleine nature et vous font partager leurs expériences.

Et si vous partiez en vacances...
en Vaucluse !



Autour du Ventoux et des dentelles de Montmirail

Le Vaucluse offre 3 000 kilomètres de balades dans une nature protégée et sécurisée, où se mêlent paysages sauvages, villages et monuments. Pour mieux (re)découvrir ce patrimoine naturel, le comité départemental de randonnée de Vaucluse a édité un topoguide « Autour du Ventoux et des dentelles de Montmirail ». Cet ouvrage propose une série de randonnées pouvant s'effectuer sur une durée de plusieurs jours, en « itinérance ». Au total, cinq boucles sont présentées pour parcourir ce territoire de falaises et de montagne. Les itinéraires concernent le massif de Rasteau, les Dentelles, le Ventoux et les Gorges de la Nesque jusqu'au mur de la Peste.

Topoguide « Autour du Ventoux et des dentelles de Montmirail », édité par la Fédération Française de Randonnée. 12,90€. <https://boutique.ffrandonnee.fr>

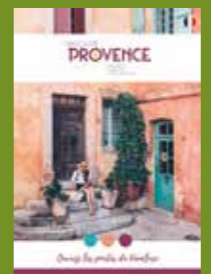
Le Vaucluse, terre de trail



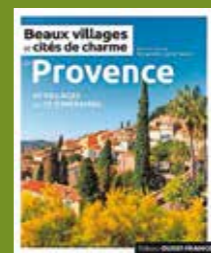
De la Savoie à l'île de La Réunion, des Cévennes au Mercantour, en passant par le Massif central et les Pyrénées, Marie-Hélène Paturel passe en revue une vingtaine de spots de trail en France métropolitaine et les Dom-Tom dans ce livre richement illustré intitulé « Spots de trail, spots de rêve ». Chaque site présente les trails dans leurs spécificités : la nature du terrain, les difficultés rencontrées, les paysages traversés... Parmi les différentes destinations, l'ouvrage fait la part belle aux sentiers qui jalonnent le Vaucluse avec un chapitre consacré au Ventoux, l'un des spots de référence en France. L'occasion de rappeler que notre

département est réputé pour la diversité des reliefs et des paysages parcourus, dans le Ventoux, mais aussi dans les Dentelles de Montmirail et le Luberon. « Spots de trail, spots de rêve » par Marie-Hélène Paturel. Editions Glénat. 35,50€.

Ouvrez les portes du Vaucluse !



Balades, découverte du patrimoine et des arts, produits du terroir et pauses gourmandes mais aussi loisirs et événements : le guide « Ouvrez les portes du Vaucluse », édité par Vaucluse Provence Attractivité, présente de nombreuses idées pour partir à la découverte du département en mode découverte ou en mode détente, le tout agrémenté d'informations pratiques pour préparer chaque sortie à l'avance. Sans oublier un agenda recensant les fêtes et festivités à ne pas manquer ou encore les marchés en Vaucluse. **Gratuit. A retrouver dans les offices de tourisme et sur le site www.provenceguide.com**



Ô les beaux villages !

Quitter l'autoroute ou la Nationale, partir à la découverte d'une Provence plus secrète, plus authentique souvent, celle des villages. C'est ce que vous propose le guide « Beaux villages et cités de charme de Provence », édité par Ouest-France, qui fait la part belle au Vaucluse. Il est vrai que notre département compte pas moins de sept villages labellisés « Plus beaux villages de France » (Ansouis, Gordes, Lourmarin, Ménerbes, Roussillon, Séguret, Venasque) mais ce guide s'aventure aussi, pour le plus

grand plaisir des lecteurs-voyageurs, dans des villages moins connus, comme Lagnes, Saumane ou Vaucluse. Editions Ouest-France, 17,90€.

Pendant et après la crise

**CONSOMMEZ
VAUCLUSE !**

C'est bon pour l'emploi !

C'est bon pour l'environnement !

C'est bon pour nos agriculteurs !

#TousGagnantsenVaucluse



www.vaucluse.fr • [f departementvaucluse](https://www.facebook.com/departementvaucluse)
[i departementdevaucluse](https://www.instagram.com/departementdevaucluse) • [#terroirsenfete](https://twitter.com/terroirsenfete)